Comité Régional de Natation d'Ile de France

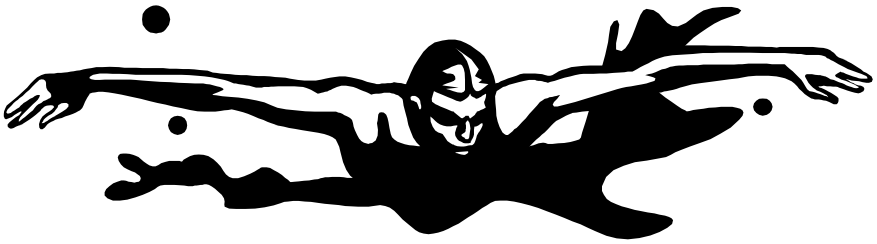

Natation Sportive
Maîtres et Eau libre

Règlements et Calendriers
2009-2010

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 20 - Fax 01 40 31 07 25

Internet : http://www.cif-natation.fr

Pour les engagements et résultats : engagements@cif-natation.fr

Nos partenaires :

arena®
WATER INSTINCT®

EDF

MEGATEK

OMEGA
ELECTRONICS

Groupe AMP
Documents & Systèmes
AMParis

GTM
BATIMENT

VIBRA'SON

île de France

Table des matières

Règlements généraux 4

Explication des icônes pour les compétitions 4
Calendrier fédéral 5
Calendrier régional et dates imposées aux départements 6
Le programme sportif régional 2010…2012 7
Les compétitions et la validation des performances 9
- Les compétitions de référence 9
- Les compétitions qualificatives 10
- Les compétitions d'animation 14
- Les autres compétitions 14
- Dispositions propres au Comité d'Île de France 14

Les séries 15
Dispositions réglementaires communes 17
- Compétitions fédérales 17
- Compétitions régionales 18

Précisions pour les jurys et règlements techniques 21
Les catégories d'âges 26
Les classements 27
Les labels 28
La table de conversion 25m – 50m 30
Liste des compétitions de référence 31
Schéma du programme fédéral et régional 32

Règlements Natation Course 34

Championnats Interclubs toutes catégories 35
Coupe d'Ile de France des départements Minimes, Cadets et Juniors 38
Championnat d'Ile de France d'hiver 40
Coupe Intercatégories 42
Coupe Interclubs 12-13 ans du développement 44
Championnat Interrégional 47
Finale régionale du Natathlon 51
Coupe des Départements Alex Jany 53
Meetings régionaux de classement 55

Règlements des Maîtres 58

Interclubs open des Maîtres d'Ile-de-France 59
Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile-de-France 61
Championnats d'été open des Maîtres d'Ile-de-France 63

Règlements Eau Libre 65

Dispositions particulières du règlement eau libre du CIF 66
Championnat d'Ile-de-France 5 kilomètres Indoor 68
Etapes de la Coupe de France 1,5 Km et 3 Km 69
Etapes de la Coupe de France 2,5 Km et 5 Km 71

Annexes 73

Codes informatiques 74
Grilles des séries 75
Bordereaux d'engagements 80

Explication des icônes pour les compétitions

	Code informatique
	Type de bassin (25 ou 50 mètres)
	Type d'organisation (régionale, poules géographiques, etc.)
	Statut fédéral (animation, qualificatif, référence)
	Dates de la compétition
	Nageurs et catégories concernés par la compétition
	Dates à retenir

PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE D'ILE DE FRANCE

Compétitions	Dates
SEPTEMBRE – DECEMBRE **Vie des clubs**	
Finales Régionales Interclubs	samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009
Championnats de France en 25m	du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2009
Championnats de France Jeunes 14-18 ans en 25m	du vendredi 11 au dimanche 13 décembre 2009
JANVIER – MARS **Période des meetings de qualification**	
Natathlon – (1re étape)	du samedi 23 au dimanche 24 janvier 2010
Natathlon – (2e étape)	du samedi 13 au dimanche 14 février 2010
Natathlon – (3e étape)	du samedi 27 au dimanche 28 mars 2010
Meeting International d'hiver	Du vendredi 12 au dimanche 14 mars 2010
AVRIL – AOÛT **Période des championnats nationaux et compétitions internationales**	
Nationale 2 – Epreuve de promotion nationale	Du vendredi 9 au dimanche 11 avril 2010
Championnats de France Elite Toutes Catégories	Du mercredi 14 au dimanche 18 avril 2010
Championnats de France des Jeunes 14-20 ans	Du jeudi 22 au dimanche 25 avril 2010
Coupe de France des Régions	Du vendredi 14 mai au samedi 15 mai 2010
Championnat Interrégional	Du vendredi 28 au dimanche 30 mai 2010
Coupe Interclubs 12-13 ans du développement	Le samedi 8 ou dimanche 9 mai 2010
Finale Nationale du Natathlon Lucien-Zins	Du samedi 5 et dimanche 6 juin 2010
Open EDF	Du vendredi 18 juin au dimanche 20 juin 2010
Coupe de France des Départements Alex-Jany	Samedi 19 juin 2010
Meetings Régionaux de Classement	Du samedi 26 et dimanche 27 juin 2010
Championnats de France Minimes	Du mercredi 8 au samedi 11 juillet 2010
Championnats de France Cadets	Du vendredi 16 au dimanche 18 juillet 2010

Calendrier régional
Dates imposées aux départements

Calendrier régional

Dates	Compétitions	Catég.	Bassin	Eng C.I.F.
	TOUSSAINT du 24 octobre au 4 novembre 2009			
14 et 15 novembre 2009	Finales Régionales Interclubs TC	TC	25m	23/10/09
22 novembre 2009	Coupe C.I.F. des Départements Min./ Cad. / Jun.	M/C/J	50 m	10/11/09
5 et 6 décembre 2009	Championnat d'Ile de France d'hiver en petit bassin	M/C/J/S	25m	24/11/09
12 et 13 décembre 2009	Interclubs Open Ile de France « Maîtres »	Maîtres	25m	27/11/09
19 décembre 2009	Coupe CIF Intercatégories	B/M/C/J/S	25	19/11/09
	NOËL du 19 décembre 2009 au 03 janvier 2010			
16 et 17 janvier 2010	Championnats Open Hiver Ile de France « Maîtres »	Maîtres	25m	
30 et 31 janvier 2010	Meeting régional d'Ile de France	M/C/J/S	50m	18/01/10
	HIVER du 20 février au 7 mars 2010			
19 au 21 mars 2010	Meeting national Francily 2	M/C/J/S	50m	2/03/10
avril 2010	5km Indoor Eau Libre	TC	50m	?
	PRINTEMPS du 17 avril au 2 mai 2010			
Le 8 ou 9 mai 2010	Coupe Interclubs 12-13 ans du Développement	B	210	26/04/10
22 et 23 mai 2010	Championnats Open Eté Ile de France « Maîtres »	Maîtres	50m	10/05/10
28 au 30 mai 2010	Championnat Interrégional	M/C/J/S	50m	11/05/10
5 et 6 juin 2010	Finale Régionale Natathlon	B	25m	25/05/10
19 juin 2010	Coupe de France des Départements Alex-Jany	B	25m	2/06/10
26 et 27 juin 2010	Meetings régionaux de classement	M/C/J/S	50m	15/06/10
	ETE à partir du 3 juillet 2010			
03 juillet 2010	Coupe de France d'Eau Libre (Torcy)	TC		
04 juillet 2010	Coupe de France d'Eau Libre (Jablines)	TC		25/06/10

Dates imposées aux calendriers départementaux

Dates	Compétitions	Catég.	Bassin	Résult. CIF
23 et 24 janvier 2010	Natathlon Etape 1	B	25m	26/01/10
13 et 14 février 2010	Natathlon Etape 2	B	25m	16/02/10
27 et 28 mars 2010	Natathlon Etape 3	B	25m	30/03/10
5 et 6 juin 2010	Finale départementale Natathlon	B	25m	08/06/10

Dates franciliennes protégées

Dates	Compétitions
22 novembre 2009	Coupe C.I.F. des Départements Min./ Cad. / Jun.
19 décembre 2009	Coupe Intercatégories

Le programme sportif régional pour 2010… jusqu'à 2012

Préambule

Suite à une année d'expérience suivant la modification du règlement sportif fédéral pour l'olympiade en cours, les régions et les interrégions ont eu toute liberté pour l'organisation et l'animation de leur niveau de pratique.

Plusieurs réunions ont rassemblé les représentants de tous les départements franciliens, au cours de la saison 2009. Prenant en compte les modifications des règlements fédéraux et l'expérience de l'année passée, la commission sportive régionale natation course élargie aux départements a défini un nouveau programme régional.

L'évolution du niveau de pratique en natation course sur l'olympiade 2009-2012 s'oriente sur trois axes :

1- Le niveau des séries nationales qui s'est beaucoup amélioré ;

2- Le niveau des séries sous-jacentes qui n'a pas connu la même amélioration ;

3- Le caractère fondamental de la formation des jeunes nageurs.

Les objectifs de ce programme sont donc, d'une part d'animer et de développer la pratique de la natation course à tous les niveaux, et notamment ceux sous-jacents au niveau national, et d'autre part de promouvoir la formation des jeunes nageurs.

Afin de répondre à ces objectifs et de ne pas renouveler le programme de la saison passée qui n'a pas eu les résultats escomptés, le CIF propose de revenir à une pratique plus traditionnelle :

- Le championnat régional et le critérium régional disparaissent pour **le meeting régional de classement** afin d'en ouvrir l'accès à un maximum de nageurs. Des poules géographiques permettront aux clubs de se déplacer avec l'ensemble de leurs nageurs, la notion de niveau de pratique disparaissant.

- La qualification au meeting régional de classement se fait du 16 septembre 2009 au 13 juin 2010, à partir d'une grille de temps. Les temps doivent être réalisés lors des compétitions inscrites aux règlements de la FFN, du CIF et des départements franciliens validés ainsi que lors des compétitions qualificatives homologuées par la COF et/ou le CIF.

- Le CIF maintient l'organisation de **la Coupe Intercatégories** tout en revenant au règlement 2007-2008. La modification du règlement 2008-2009 avait pour objectif d'inciter un nombre de clubs plus important à participer. Toutefois, l'expérience n'a pas été concluante.

Cela dit, la pérennité d'un club qui vise le meilleur niveau de pratique possible est directement liée à la qualité de la formation des jeunes nageurs. Il semble également, en effet, indispensable de proposer un entraînement et/ou un enseignement de qualité à tous les âges. La refonte de l'Ecole de Natation Française (ENF) suit cette ambition, avec comme concept fondamental l'obtention pour les jeunes nageurs d'un répertoire de qualités motrices et aquatiques les plus larges possibles. (Se référer au concept ENF 2009-2010)

Le Comité Régional d'Île de France renouvelle donc cette compétition à une date très avancée dans la saison. Etant très appréciée des clubs qui y participent, le CIF attend avec attention cette nouvelle édition de la Coupe Intercatégories.

- Les autres compétitions :

Diverses compétitions du programme n'ont pas subi de modifications majeures et figurent toujours au calendrier régional :

- La Coupe CIF des départements Minimes-Cadets-Juniors
- Championnats d'Île de France Hiver en petit bassin
- Finale régionale du Natathlon

Les compétitions du programme fédéral, organisées en région feront également partie du calendrier :

- Finales Régionales Interclubs
- Coupe Interclubs 12-13 ans du Développement
- Coupe de France des départements Alex-Jany

Le CIF se propose d'organiser deux meetings qualificatifs **:**

- Un meeting de label régional pouvant servir à une qualification aux meetings régionaux de classement : **Meeting Régional d'Île de France**
- Un meeting de label national pouvant servir à une qualification aux finalités nationales : **Meeting National Francily 2**

A propos du port des combinaisons en Ile de France

- Dans un souci d'équité sportive et de pertinence en terme de formation du jeune nageur, la Fédération Française de Natation interdit le port des combinaisons pour les catégories Benjamins, Poussins et Avenirs. En conséquence, seul le port du maillot de bain (le shorty n'est pas un maillot de bain) sera accepté lors des compétitions suivantes :
  - Les trois étapes du Natathlon
  - La finale régionale du Natathlon
  - Les finales départementales du Natathlon
  - La Coupe Interclubs 12-13 ans du Développement
  - La Coupe de France Benjamins des Départements Alex-Jany
  - Toutes les compétitions départementales réservées aux catégories Benjamins, Avenirs et Poussins

- Le Comité Ile de France élargit cette interdiction aux compétitions par équipes de clubs et de départements pour les compétitions propres à son calendrier :
  - La Coupe CIF des Départements
  - La Coupe Intercatégories

- Il est rappelé que pour toutes les compétitions au calendrier de la FINA, de la LEN, de la FFN, du CIF et des départements, le port d'un seul équipement est autorisé.
  La vérification d'une seule épaisseur se fait à la chambre d'appel. Le nageur doit se présenter quinze minutes avant le départ de son épreuve avec le survêtement ouvert afin qu'une vérification visuelle soit faite par la personne préposée à cette tâche.
  Il est préconisé de se munir d'un maillot de bain pour pallier l'incident de dernière minute.
  Tout manquement à ces règles entraîne la disqualification du nageur à l'issue de sa course.

- Toutes les combinaisons n'étant pas autorisées, avant une compétition, le nageur est invité à consulter le site du CIF pour la mise à jour des combinaisons autorisées.

Les compétitions et la validation des performances

Toutes les compétitions sont structurées par niveaux territoriaux :

- niveau national ;
- niveau interrégional ;
- niveau régional et/ou départemental ;
- niveau local.

À chaque compétition est mis en place un comité d'organisation spécifique (habilité par la FFN pour les fédérations affinitaire scolaires et universitaires).

Il existe quatre types de compétitions :

1 - les compétitions de référence ;
2 - les compétitions qualificatives ;
3 - les compétitions d'animation ;
4 - les autres compétitions.

En début de saison, les comités régionaux doivent transmettre, sur le document préparatoire qui leur sera fourni par la FFN, les dates et les lieux de toutes les compétitions mentionnées dans ledit document. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur comité régional, procéder de la même manière.

1 - LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

Les compétitions de référence sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementale qui peuvent être, elles, organisées en bassins de 25 et 50 m.

- Organisées en bassin de 25 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux seules séries départementales.

- Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à une "série" nationale, interrégionale, régionale ou départementale, selon les grilles de séries correspondantes établies pour toute la durée de l'olympiade.

Une compétition de référence d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous-jacents (exemple : une compétition de référence nationale l'est automatiquement pour le niveau interrégional et en dessous).

Elles donnent également accès aux "collectifs" internationaux.

1.1 - Les compétitions de référence internationale

Les compétitions organisées en bassin de 50 m, qui sont inscrites aux calendriers de la FINA ou de la LEN, de la COMEN, de la COLAN et de la FISU (FFSU) ou de l'ISF (UNSS), par accord avec la FFN, sont reconnues de référence internationale après validation de la liste de celles-ci par la DTN.

1.2 - Les compétitions de référence nationale

La liste officielle des compétitions de référence nationale, **organisées en bassin de 50 m homologué avec chronométrage automatique**, est publiée chaque année dans le Spécial Règlements de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication dans l'Annuaire des Séries.

Les compétitions de référence nationale sont situées en période de validation (avril à août).

Ce sont :

- les championnats nationaux : Championnats de France N1, Championnats de France N2, Championnats de France Jeunes, Championnats de France Cadets, Championnats de France Minimes, finale du Natathlon Trophée Lucien-Zins ;
- le championnat interrégional
- le meeting régional de classement.
- les championnats internationaux et les compétitions internationales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

Remarque : pour toute autre compétition en bassin de 50 m inscrite au calendrier de la LEN, en période de validation (avril à août) et ne figurant pas dans cette liste, seules les performances des nageurs appartenant aux sélections nationales, régionales ou départementales seront enregistrées dans la base fédérale comme des performances de référence nationale.

Un accord préalable de la DTN sera nécessaire pour les sélections régionales et départementales (demande adressée au Département Natation Course au moins quinze jours avant la compétition et transmission des résultats obligatoire via la PCE dans la semaine suivant la compétition). Cependant, ces performances ne peuvent être qualificatives pour les épreuves nationales.

NB : concernant les DOM / TOM, il leur est demandé de proposer à la DTN (Département Natation Course) **dès le mois de septembre**, les lieux et les dates des compétitions en bassin de 50 m, en période de validation (avril à août) qu'ils souhaitent voir labelliser comme compétitions de référence nationale.

1.3 - Les compétitions de référence régionale

Les compétitions de référence régionale, organisées en bassin de 50 m, sont inscrites aux calendriers des régions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

1.4 - Les compétitions de référence départementale

Organisées en bassin de 25 m, elles ne donnent accès qu'aux séries départementales. Elles sont inscrites aux calendriers des comités régionaux, suite aux propositions faites par les comités départementaux. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

2 - LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux nageurs de se qualifier à la compétition de référence.

Ce sont les compétitions inscrites aux calendriers officiels de la FFN, des comités régionaux ou des comités départementaux et sont situées en période de qualification (janvier à mars).

2.1 - Les compétitions de niveau national

Elles sont officialisées en début de saison sportive par la FFN selon le cahier des charges établi conjointement par la Commission des Organisations Fédérales et la Commission Natation Course.

2.2 - Les compétitions de niveau régional et sous-jacent

Elles sont officialisées en début de saison sportive par le comité régional selon le cahier des charges.

Meetings qualificatifs - labellisés par la FFN - aux compétitions de référence nationale.

La Commission des Organisations Fédérales (COF), en accord avec la Commission Natation Course, détermine en début de saison sportive la liste des compétitions qualificatives aux compétitions de référence, situées dans la période de qualification (janvier à mars).

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer l'homologation des meetings en prenant en compte :

- les nageurs ;
- le calendrier des compétitions ;
- la validation des performances ;
- la reconnaissance des organisateurs ;
- la réglementation garantissant l'équité des performances et des records, étant précisée qu'aucun meeting, de quelque niveau qu'il soit, ne peut être organisé sans la validation préalable de la FFN (dans le cas contraire aucune performance ne sera officiellement enregistrée).

Les meetings d'animation ne sont pas reconnus comme des compétitions de référence ou qualificatives. Ils ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une épreuve de référence.

Les meetings qualificatifs (de janvier à mars 2010 inclus) permettent de se qualifier aux différents niveaux des championnats. Ils doivent obligatoirement se dérouler en bassin de 50 m.

Quatre niveaux de label sont mis en place :
- international ;
- national ;
- régional ;
- départemental / local.

Le label national est attribué au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon un "cahier des charges" engageant l'organisateur et la FFN. (voir dossier en téléchargement sur le site web FFN)

Les candidatures devront être adressées à : Madame Magali TAPRET, Fédération Française de Natation, Commission des Organisations Fédérales, 148, avenue Gambetta, 75020 Paris Cedex.

À partir de ce document téléchargeable sur le site Internet fédéral, il comporte en annexe le calendrier sportif de la saison considérée précisant les périodes protégées et les critères d'attribution par label. Les candidatures ne sont valables que pour une année.

Seuls, les meetings nationaux seront validés par la Commission des Organisations Fédérales, après avis des comités régionaux concernés, puis de la Direction Technique Nationale et de la Commission Fédérale de Natation Course et du Département Équipements.

Toutes les candidatures à l'organisation d'un meeting national doivent être adressées à la FFN pour recensement. Les meetings régionaux et départementaux/locaux seront validés par les comités régionaux, lesquels adressent la liste des meetings à la FFN, Commission des Organisations.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

- **Échéancier 2009-2010**

- Début mai 2009 : mise en ligne sur le site fédéral des informations relatives aux demandes de labellisation et dossier de candidature en téléchargement.
- Mardi 7 juillet 2009 : date limite impérative de réception des candidatures.
- Mi juillet 2009 : avis de la DTN, des commissions fédérales Natation Course et Maîtres.
- Fin juillet 2009 : vérification de la conformité des bassins.
- Mercredi 29 juillet 2009 : réunion de la COF pour validation des meetings.
- Fin août, début septembre 2009 : mise en ligne de la liste des meetings labellisés nationaux et inscription au calendrier fédéral.
- Début septembre 2009 : envoi des candidatures des meetings régionaux, et départementaux / locaux aux comités régionaux.
- Mercredi 30 septembre 2009 : transmission de la liste des meetings régionaux et départementaux /locaux à la fédération par les comités régionaux.

- **Participation financière aux prestations fédérales**

- Label « Meeting national » : 250,00 €.

- **Détails des prestations fédérales**

- Labellisation de l'organisation.
- Inscription du meeting au calendrier fédéral.
- Mise en ligne sur le site fédéral.
- Établissement d'une liste et du calendrier des meetings.
- Promotion par la FFN des meetings labellisés nationaux uniquement.
- Validation des performances et des homologations de records ou meilleures performances françaises (MPF).
- Édition d'un spécial "Résultats meetings".

- **Les meetings labellisés régionaux**

Ces meetings ne sont pas assujettis à une participation financière des prestations fédérales mais, cependant, ils bénéficient de :
- la labellisation de l'organisation ;
- l'établissement d'une liste des meetings ;
- la validation des performances.

■ **Enregistrements des performances et promotion du meeting**

Contraintes d'organisation par niveau			
	International	**National**	**Régional**
Bassins	Homologué	Homologué	Homologué
	Bassin de récupération adjacent	Bassin de récupération adjacent	Recommandé
Chronométrage	Electronique	Electronique	Electronique
Délégué	1 délégué FFN	1 délégué FFN régional	
Officiel	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury national (A et B) 1 juge-arbitre inscrit sur les listes nationales	Configuration jury (A, B et C)
Contrôle antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	Présence d'un délégué régional garantissant le dispositif antidopage	
Médical	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition	Médecin de la compétition
Information et diffusion des résultats	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial Résultats Meetings	Transmission des résultats par Internet pour validation classement national et Spécial Résultats Meetings	Transmission au comité régional
Homologation des records du Monde, d'Europe et de France	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Joindre le PV du contrôle antidopage obligatoire par le médecin préleveur assermenté (règlement FINA) Dossier d'homologation	Pas d'homologation
Nombre de places assises	500 minimum	350 minimum	
Présence nageur de niveau international	Au moins 5 nageurs situés dans les 20 premiers (classement FINA de l'année précédente)		
Programme	Au minimum séries, finales Programme des épreuves olympiques	Libre	Libre
Organisation	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)	Déclaration de l'organisation auprès des autorités compétentes (DRDJS)
	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel	Joindre le budget prévisionnel

Enregistrements des performances et promotions				
	Records et MPF	**Intégration des résultats**	**Site Internet**	**Inscription LEN**
Meetings nationaux	Oui	Ranking FFN, ATRF, Ranking LEN	Promotion, lien avec site organisateur, résultats PCE et news	Non
Meetings régionaux	Non	Ranking FFN, ATRF	Site régional, résultats PCE, liste meetings régionaux	Non
Meetings départementaux	Non			Non

- **Meetings nationaux**

Meeting FFN national	
Niveau du meeting	Meeting comportant des nageurs licenciés dans leur fédération respective
Appellation	Meeting national de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Edition d'un "Spécial Résultats Meetings" en fin de saison Homologation des records (France, Europe, monde) et des meilleures performances françaises
Calendrier des compétitions	Nombre limité de meetings en fonction des dates protégées
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Meeting inscrit dans un calendrier national
Officialisation	Présence d'un délégué officiel FFN

- **Meetings régionaux**

Meeting FFN régional	
Appellation	Meeting régional de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Performances validées dans le ranking national Sur demande d'un club, et à titre exceptionnel, le DTN peut prendre en compte telle ou telle performance, au vu des éléments fournis, en particulier en cas de records réalisés dans des conditions réglementaires
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier fédéral
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région

- **Meetings départementaux ou locaux**

Meeting FFN départemental – local	
Appellation	Meeting départemental de (nom de la ville ou territoire)
Reconnaissance des performances	Validation des performances pour le comité régional Pas d'homologation des records (France, Europe, monde) et des meilleures performances françaises en bassin de 50 m
Calendrier des compétitions	Inscription au calendrier régional ou départemental Période autorisée par la région
Partenaires	Les droits commerciaux restent au niveau de l'organisateur local
Promotion du meeting	Local
Officialisation	Par la région selon ses critères

3 - LES COMPÉTITIONS D'ANIMATION

Toutes les compétitions organisées avec l'accord des comités régionaux ou départementaux, selon les cas, qui ne sont pas reconnues comme des compétitions de référence ou qualificatives, sont considérées comme compétitions d'animation.

Les performances réalisées dans les compétitions d'animation ne permettent pas d'accéder à une série, ni de se qualifier à une compétition de référence. Elles présentent néanmoins un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier et dans le contrôle des cycles d'entraînement et dans la vie des clubs.

Remarque : les compétitions interclubs sont des compétitions d'animation.

- **Meetings d'animation de natation course labellisés par la FFN**

Voir le dossier global des meetings labellisés.

4 - LES AUTRES COMPÉTITIONS

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les trois catégories précitées.

Remarques : certaines performances, réalisées en dehors d'une compétition de référence nationale, pourront faire l'objet d'une intégration dans les classements nationaux de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les demandes devront être adressées par le club sous les huit jours qui suivent la compétition, directement au Département Natation Course avec copie au comité régional.

Elles concernent :

- tout record national ou meilleure performance française dûment homologués ;
- toute performance permettant l'accès à un "collectif international MONDIAL ou EUROPÉEN" ;
- toute performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performers français de tous les temps).

5 – DISPOSITIONS PROPRES AU COMITE D'ÎLE DE FRANCE

- **Procédure de validation des performances pour le meeting régional de classement**

D'une façon générale, toutes les compétitions figurant dans les règlements de la FFN, du CIF et des départements franciliens, organisées entre le 16 septembre 2009 et le13 juin 2010 sont validées et les performances réalisées pendant ces compétitions sont prises en compte pour l'accès au meeting régional de classement d'Île de France.

En outre, les meetings qualificatifs et d'animation validés par la Commission d'Organisation Fédérale (COF) sont également validés.

Pour toutes les autres compétitions, organisées en Île de France ou ailleurs, les clubs devront informer le Comité Régional par la copie de demande de déplacement envoyée à leurs Comité Départementaux respectifs, 15 jours au moins avant la date de la compétition.

La Commission Sportive Régionale traitera alors ces demandes et validera ou non la compétition comme étant qualificative pour le meeting régional de classement.

La liste des compétitions validées sera disponible sur le site Internet du Comité Régional.

Les performances réalisées lors de meetings non validés au préalable par le CIF ne pourront pas être prises en compte dans les classements des nageurs pour la qualification au championnat régional d'Île de France d'été.

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables.

Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

Les séries et les valeurs de performances

Les séries sont établies pour une olympiade en prenant en compte la réalité de la natation française au regard de l'évolution internationale.

Principe de base : on ne change pas de "série" en cours de saison.

Remarques : Pour la saison 2009-2010, et selon le principe édicté pour cette olympiade, l'accès aux séries nécessite désormais, **la réalisation de deux performances, celles-ci devant être réalisées dans deux épreuves différentes**, alors qu'une seule suffisait pour l'olympiade précédente.

Seule la série N1 conditionne l'accès direct aux championnats nationaux en fonction des années d'âge concernées (13 ans et plus) :
- Championnats de France N1 ;
- Championnats de France jeunes ;
- Championnats de France cadets ou championnats de France minimes.

Les différents types de séries

Il existe quatre séries, du niveau départemental au niveau national.

Chacune de ces séries comporte quatre catégories, une "toutes catégories" et trois par catégories d'âge.

Séries Catégories	Nationales	Interrégionales	Régionales	Départementales*
Toutes catégories 13 ans et plus (1997 et avant)	N1	I1	R1	D1
Juniors 18, 19 et 20 ans (1992, 1991, 1990)	JN	JI	JR	JD
Cadets 16 et 17 ans (1994 et 1993)	CN	CI	CR	CD
Minimes 14 et 15 ans (1996 et 1995)	MN	MI	MR	MD

** Pour la série départementale, il existe deux grilles de performances (une en 25 m et une en 50 m).*

Un nageur n'appartient qu'à une seule série. La série N1 (toutes catégories) prime sur toutes les autres.

Exemples : un nageur de 15 ans qui a réalisé les conditions d'accès à la série N1 n'apparaîtra pas dans la série minime mais seulement dans la série N1.

Un nageur de 13 ans ne peut figurer que dans la série N1 car il n'existe pas de série dans sa catégorie d'âge.

Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2009-2010

L'Annuaire des Séries nationales et interrégionales sera toujours publié sur le site fédéral à partir des performances réalisées lors des compétitions de référence de la période de validation (avril à août).

À court terme, cet annuaire sera intégré dans le projet de labellisation des clubs et fera partie intégrante de l'évolution du classement national des clubs en natation course.

Il sera constitué, pour la saison suivante (2010-2011), à partir de la réalisation de deux performances dans deux épreuves différentes, lors des compétitions de référence de la saison en cours (voir définition “Compétition de référence”). Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr, est mis à jour en temps réel à l’issue de la validation définitive des compétitions.

Pour figurer dans l’annuaire :

- les minimes devront avoir réalisé des performances de la grille “minimes” ;
- les cadets devront avoir réalisé des performances de la grille “cadets” ;
- les juniors devront avoir réalisé des performances de la grille “juniors” ;
- les “toutes catégories” (13 ans et plus) devront avoir réalisé des performances de la grille “N1”.

L’appartenance des nageuses et des nageurs à une série de catégories d’âge est établie pour la saison suivante (à compter du 16 septembre) dans la catégorie à laquelle ils appartiendront, et d’après la réalisation d’au moins **deux performances** dans **deux épreuves distinctes** de la grille des séries proposée par la DTN pour l’olympiade 2009-2012, au cours d’une compétition de référence, en bassin de 50 m (ou de 25 m pour les séries départementales).

Exemple : un nageur minime 2e année (au cours de la saison 2009-2010), né en 1995 (15 ans), réalise deux performances qui lui permettent de se classer en série “cadet national” (CN) pour la saison 2010-2011.

Cette notion se décline pour les séries sous-jacentes.

Il sera classé dans cette série à compter du 16 septembre 2010, date de début de la saison 2010-2011.

La Commission Nationale des Séries

Dans le cadre de la Commission Fédérale de Natation Course, une commission nationale des séries existe. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d’accession au niveau de la série nationale N1 ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs. Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@ffnatation.fr), sous couvert du comité régional d’appartenance. Toute demande non transmise par le comité régional ne pourra être étudiée.

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, à l’attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d’information au comité régional.

Les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l’incapacité de nager durant une saison pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de série.

Sans cette reconnaissance de niveau validée par la commission nationale des séries, un nageur non répertorié dans une série d’appartenance ne pourra prendre part aux compétitions du programme sportif national.

En début de saison et sur sollicitation des clubs concernés, une demande d’intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission des séries, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s’entraînant en permanence à l’étranger. Après accord de la commission, l’intégration des performances dans la base fédérale sera faite à la suite de la transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique et correspondre à la série nationale N1.

Précision réglementaire : aucune performance au passage d’une course n’est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Cependant, la commission des séries pourra examiner toute demande de validation d’un temps de passage permettant l’accès à la série N1 pour la saison suivante.

Remarque importante : seuls les records de France et meilleures performances françaises homologués, réalisés au passage d’une course, pourront faire l’objet, sur proposition de la DTN, d’une intégration dans les classements nationaux.

Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions

COMPETITIONS FEDERALES

Classement dans les séries et participation aux compétitions de référence nationale

Les nageuses et les nageurs classés dans la série N1 sont directement qualifiés pour les compétitions de référence Nationale du niveau correspondant, pour toute la durée de la saison sportive. Ils sont qualifiés d'une année sur l'autre, au Meeting international, aux Championnats de France N1 et aux Championnats de France jeunes, cadets ou minimes pour ceux des catégories d'âge concernées.

Classement dans les séries et engagements aux compétitions de référence nationale

Les nageuses et les nageurs classés dans la série N1 ainsi que ceux appartenant aux collectifs internationaux ne sont pas limités en nombre d'engagements dans toutes les compétitions du programme sportif fédéral. Ils doivent seulement justifier, dans chacune des épreuves, d'une performance au moins égale à la grille de performance immédiatement inférieure à la grille N1, soit de la grille I1.

Mode de qualification et de participation au programme national

Les principes de base

Deux possibilités sont offertes.

1 - Je suis qualifié pour les épreuves nationales (Championnats de France N1, Championnats de France Jeunes, Championnats de France Minimes ou Championnats de France Cadets) car je suis de la série N1, donc sur les performances réalisées lors des compétitions de référence nationale, la saison précédente. Je peux alors participer à l'épreuve nationale correspondante aux conditions énoncées précédemment.

2 - Je me qualifie, durant la saison, sur l'épreuve (ou les épreuves), pour laquelle (ou lesquelles) j'ai réalisé la performance des grilles qualificatives 2009-2012.

À partir de là, je peux participer à la compétition de niveau supérieur pour laquelle je me suis qualifié, mais seulement dans l'épreuve (ou les épreuves) pour laquelle (ou lesquelles) j'ai réalisé la performance qualificative.

La philosophie du système

Avec ce programme, il est ainsi possible d'accéder aux différents échelons nationaux dans la saison, selon une évolution correspondant au rythme de progression de chaque individu.

Le principe général de l'ensemble des actions du calendrier est conditionné par l'organisation rationnelle de nos compétitions nationales, en fonction de trois critères fondamentaux :

- la place des compétitions et les nouveaux programmes internationaux (calendriers LEN et FINA) ;

- les périodes favorables à la réalisation de performances (regroupement des échéances compétitives) ;

- les périodes "protégées", réservées à la préparation et au travail de développement (cycles spécifiques, stages…).

Le choix et la mise en place des compétitions nationales doivent répondre efficacement à ces trois types d'exigence, ceci afin de permettre une organisation optimale dans la planification de nos programmes de compétitions ; l'objectif étant de privilégier des périodes de préparation.

L'objectif étant de privilégier des périodes de préparation et de compétition, cohérentes pour toute la natation française. On ne peut en effet dissocier la volonté de réussir une performance en compétition des orientations d'entraînement visant à développer les capacités utiles à la performance.

Les collectifs internationaux (Mondial, Européen, A', Promotionnel, CEJ, FOJE / COMEN) et la série Nationale 1 regroupent un peu plus de 500 nageurs. On peut estimer qu'ils représentent la base du haut niveau français en "natation course" et sont donc concernés par les mesures de qualification d'une année sur l'autre pour certaines épreuves nationales du programme sportif fédéral.

Mode de qualification et de participation des relais aux Championnats de France N1 en bassin de 50 m

Il existe une grille d'appartenance aux séries pour les relais des Championnats de France en bassin de 50 m.

Plusieurs possibilités de qualification sont possibles.

A - Les équipes de relais ayant réalisé lors d'une compétition de référence en 2008-2009, une performance de série Nationale (grille N1), sont directement qualifiées pour les Championnats de France N1 en bassin de 50 m.

La composition de l'équipe pourra être différente de celle ayant permis l'accès à cette série.

B - Une équipe composée de quatre nageurs de la série N1, en début de saison sportive, ou de quatre nageurs qualifiés à cette compétition sur les distances concernées par le relais, est autorisée à participer.

C - Les équipes peuvent se qualifier à l'addition des temps. Dans ce cas, seules les performances réalisées en bassin de 50 m homologué, lors d'une compétition qualificative ou de référence nationale de la saison en cours, pourront être utilisées.

Un club ne peut pas engager plus de deux équipes pour chacun des relais inscrits au programme de la compétition.

D - Comme pour les épreuves individuelles, les relais ne réalisant pas la performance de la série SN ne seront pas pris en compte pour le classement élite des Championnats de France en bassin de 50 m.

Règle de participation pour les autres championnats

Tout club ayant deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel est autorisé à engager un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).

Tout club ayant six nageuses et/ou six nageurs ou plus qualifiés à titre individuel est autorisé à engager deux relais filles et/ou garçons par épreuve (de relais).

Deux équipes de relais (maximum), par épreuve, par sexe et par club, peuvent être engagées.

Liste des compétitions concernées par ces dispositions

- Championnats de France Jeunes *.

- Championnats de France Cadets *.

- Championnats de France Minimes *.

**Dans ces compétitions, les relais ne peuvent être constitués que de nageurs appartenant au(x) groupe(s) d'âge concerné(s).*

COMPETITIONS REGIONALES

Modalités d'engagement

Epreuves individuelles (Championnats, etc.)

Désormais, tous les engagements se feront uniquement par le biais de la PCE qui respecte le principe général (date et lieu de la performance renseignés sur la PCE) avec envoi par mail à une seule adresse : **engagements@cif-natation.fr** avant la date limite indiquée dans le règlement de chacune des compétitions.

Tout engagement non conforme sera rejeté. En cas d'engagement erroné ou mal renseigné, le temps retenu sera le meilleur enregistré dans la base régionale des performances de la saison en cours.

Epreuves par équipe

Les clubs transmettront leurs engagements par mail à **engagements@cif-natation.fr** avec autant de fichiers PCE que de poules auxquelles ils participent. Chaque PCE ne devra comporter que les nageurs

figurant dans les équipes de la poule considérée. Chaque nageur devra être répertorié avec le numéro de l'équipe

Engagements

Une somme forfaitaire sera demandée, par le Trésorier du C.I.F., à tous les clubs participant à des compétitions régionales avant le 12 novembre 2009 ; pour les nouveaux participants avant leur première compétition régionale. Cette somme ne pourra être inférieure à 85 €. Aucun club ne pourra participer à une compétition régionale s'il n'a pas réglé la somme forfaitaire exigée.

Les engagements doivent parvenir au C.I.F. par mail à : **engagements@cif-natation.fr**. Les engagements arrivant en retard et ceci jusqu'à la date du tirage du programme (soit une semaine avant la compétition) seront pris en considération mais le prix de l'engagement sera doublé.

Aucun engagement sur place ne sera accepté.

Aucun engagement avec dépassement de temps ne sera autorisé.

Les engagements des nageurs et nageuses doivent impérativement passer par les clubs.

Pour toutes les compétitions individuelles, sauf pour les Maîtres, droit d'engagement **10.00 €** par nageur ou nageuse et par course. Les engagements honorés seront remboursés à 50%, ce qui équivaudra à un engagement à **5.00 €.**

Pour les relais **20,00 €.** , remboursement à 50% soit **10.00 €.**

Pour les compétitions Interclubs, sauf pour les Maîtres, droit d'engagement par équipe et par sexe :

Coupe 12-13 ans du Développement	30,00 €
Coupe Intercatégories	46,00 €
Interclubs Toutes Catégories	46,00 €
Forfait à un Interclubs	60,00 €

Pour les compétitions regroupant les sélections départementales (Coupe d'Ile de France Minimes, Cadets et Juniors, Coupe de France Benjamins Alex-Jany), les droits d'engagement sont gratuits.

Forfaits

Sur les engagements

Par esprit sportif, afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, nous demandons aux Clubs de nous informer des non participants aux différentes épreuves dès qu'ils en ont connaissance.

Les forfaits arrivant moins de 72 heures avant le début de la compétition seront considérés comme des engagements payants à plein tarif (soit 10.00 €). Par exemple : compétition le samedi 26 juin 2010, clôture des forfaits non payants le mardi 22 juin 2010 à 17h00.

Les certificats médicaux ne sont plus pris en compte.

Pour les finales

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement déclarés au plus tard dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve concernée (règlement FINA).

Les forfaits non déclarés en finale seront frappés d'une amende de 85 € sauf en cas de maladie ou blessure arrivant entre les séries et les finales.

Les places de finalistes vacantes en raison des forfaits déclarés seront remplacées au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de la réunion.

Maximum de repêchage : 4 nageurs pour un bassin de 8 couloirs ; 3 nageurs pour un bassin de 6 couloirs.

Les nageurs réservistes doivent déclarer également forfait s'ils ne désirent pas participer aux finales en cas de places vacantes.

Récompenses

Dans certaines compétitions, en plus des médailles, des lots pourront être remis soit aux premiers, soit aux meilleures performances à la table de cotation fédérale, soit aux clubs sur le classement élite de la compétition. Ces lots ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise.

Transmission des résultats

Dans un souci d'obtenir une mise à jour permanente des performances,

- il appartient à chaque club de transmettre à son Comité Départemental les résultats des compétitions auxquelles il a participé en dehors de son Comité Départemental **et pour lesquelles il a fait une demande d'autorisation de déplacement au préalable (au CD avec copie au C.I.F.)**.
- il appartient au Comité Départemental de transmettre au C.I.F. les résultats au format PCE de chaque compétition de référence et qualificative. Les résultats doivent parvenir au C.I.F. par mail à : **engagements@cif-natation.fr.** dans la semaine suivant la compétition. Cette règle concerne toutes les compétitions aux programmes des comités départementaux quelle que soit la catégorie d'âge.

En cas de non-respect de ces règles, aucune réclamation ne sera acceptée au niveau des compétitions régionales

Pour l'ensemble des compétitions individuelles et de relais, qualificatives et de référence, la « règle d'un seul départ » sera appliquée.
Pour les compétitions par équipe, la « règle des deux départs » sera appliquée.

Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques pour le départ et le chronométrage

Désignation des jurys

- **1 - En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice** : le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.

  L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

  - en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C ;
  - en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
  - en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre.

- **2 - Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN.** Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

  Liste des compétitions concernées : Championnats de France en bassin de 25 m, Championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, Championnats de France Excellence UNSS/FFN Élite, Championnats de France en bassin de 50 m, Coupe des régions - Trophée Jean-Pommat, Championnats de France jeunes, finale du Natathlon – Trophée Lucien-Zins, Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, Championnats de France minimes, Championnats de France cadets.

  En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

- **3 -** Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.

  Liste des compétitions concernées : Championnats interrégionaux, Championnats de Nationale 2.

- **4 -** Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des Championnats de France interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.

Précisions concernant la répartition des missions entre le juge-arbitre et le comité régional organisateur (le délégué)

Le comité régional est responsable :
- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :
- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs) ;
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...) ;
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits,….) ;
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (livre - Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA (Manuel FINA édition 2005-2009) sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

Les départs (article SW 4)

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories benjamins et au dessus, quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Exception pour les compétitions de nageurs avenirs et poussins, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manoeuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manoeuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10e en plus ou en moins.

- **Disposition pour l'application des règles de chronométrage**

  L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

  Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après)

  Ainsi il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

  Exemple 1 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.56 à Tp off = 1.04:55.

  Exemple 2 : Tp 1 = 1.04.55 - Tp 2 = 1.04.57 à Tp off = 1.04:56.

  À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions défi nies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national **Compétition de référence nationale (*)**	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur) Pas de juge à l'arrivée (*) Pour les Championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométreurs (boutons poussoirs)	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)*	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou par défaut semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés. Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Compétition de référence interrégionale	Trois chronométreurs manuels par ligne Un ou deux chronométreurs "volants" Pas de juge à l'arrivée	Temps déterminés selon la règle FINA : SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) À noter que si le remplacement d'un chronométreur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométreurs restants	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronométreurs par ligne, plus deux chronométreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométreur d'une ligne Ils pourront également être affectés comme troisième chronométreur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre	Temps moyen si deux chronométreurs ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronométreurs À noter que si le remplacement d'un des deux chronométreurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronométreurs restants soit l'unique temps mesuré S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	Un chronométreur par ligne, plus deux chronométreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométreur d'une ligne Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défi ni par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 "… lorsque le chronométrage au 1/1000 de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps…" et SW 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, si possible avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou à son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

Règlement intérieur des compétitions

- **Principe sur les engagements**
  Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion ExtraNat ou la PCE 3.
  Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

Réunion technique (la veille de la compétition)

- **Matériels nécessaires**
  - Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
  - Un vidéo-projecteur.

- **Déroulement**
  - Accueil par l'organisateur et par le président de la Région (ou de son représentant).
  - Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
  - Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
  - Présentation du jury par le juge-arbitre.
  - Présentation technique de la compétition : participation, rappels réglementaires…
  - Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
  - Présentation des statistiques de la compétition et rappel des modalités de sélection pour les équipes de France (le cas échéant).
  - Questions/réponses.
  - Déclaration des forfaits.

Pendant la compétition

Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (2 personnes) et le secrétariat technique (2 personnes).
Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).
Mise à disposition d'une connexion internet.
Distribution des résultats-papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
Déclaration des forfaits.
Modification et confirmation des relais.
Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

Officiels – Dispositions du Comité Régional d'Île de France

Pour les compétitions par équipe du type interclubs ou sélections départementales, le jury sera fourni par les clubs ou les départements. (Voir règlement spécifique à chaque organisation).

Pour les différentes compétitions individuelles, les clubs devront fournir un officiel à partir de cinq nageurs engagés et ce pour chaque réunion de la compétition.

En cas de non respect de cette dernière clause, le club acquittera une pénalité de 45 € par réunion.

- **Jury**
  Le compte rendu de la réunion du jeudi 12 janvier 2006 concernant les jurys des compétitions au calendrier du CIF défini leurs compositions comme suit :
  1 jury désigné par la commission des officiels du CIF :
  - 2 juges arbitres*
  - 2 starters*
  - 2 juges de nage
  - 6 ou 8 chronométreurs

  * Parmi le jury, le Comité Départemental recevant la compétition peut désigner :
  - 1 juge arbitre
  - 1 starter
- **Par les clubs**
  1 officiel à partir de 5 nageurs engagés par le club, **par journée complète**
  Possibilité à un officiel d'un club ayant moins de 5 nageurs d'officier si le jury n'est pas complet.
- **Arrivée des officiels**
  Les participants au jury doivent se présenter au moins une heure avant le début de la compétition auprès du juge arbitre.
- **Table**
  Elle est composée suivant la compétition :
  - d'un responsable informatique
  - d'un CTR
  - du ou de la délégué(e)
  - d'un speaker (éventuellement)
- **Délégué**
  Sur proposition de la commission sportive, le délégué sera désigné en bureau par le Président du CIF.
- **Convivialité**
  L'ensemble des personnes oeuvrant sur les compétitions doit bénéficier du même traitement, à savoir, une dotation en équipement (tee-shirt) si cela est prévu et prise du repas en commun.

Les catégories d'âge

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge :

Saison 2010 (du 16/09/2009 au 15/09/2010)		
Avenir	9 ans et moins	2001 et après
Poussins	10-11 ans	1999-2000
Benjamins	12-13 ans	1997-1998
Minimes	14-15 ans	1995-1996
Cadets	16-17 ans	1993-1994
Juniors	18-19-20 ans	1992-1991-1990
Seniors	21 ans et plus	1989 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont pour le même âge dans la même catégorie.

Les nageur(se)s ainsi groupés par tranche d'âge ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

	Départementale	**Régionale**	**Interrégionale**	**Nationale**	**Internationale**
Poussins	X				
Benjamins	X	X	X	Benjamines 2	Benjamines 2
Minimes	X	X	X	X	Filles 1 et 2 Garçons 2
Cadets	X	X	X	X	X
Juniors	X	X	X	X	X
Seniors	X	X	X	X	X

Remarques :

Les Benjamines filles (13 ans), ont également une finalité internationale, avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Les Minimes filles 14 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Les Minimes filles 15 ans ont une finalité internationale avec Les Championnats d'Europe Juniors.

Les Minimes garçons 15 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN et les FOJE.

Un tableau des records de France (petit et grand bassin) toutes catégories est tenu à jour.

Un tableau des meilleures performances françaises (bassin de 50m uniquement) est tenu à jour, pour les 12 ans, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans et 17 ans.

Vacances Scolaires 2009-2010 Académies Paris – Créteil - Versailles	
Rentrée des élèves	le mercredi 2 septembre 2009
Automne	du 24 octobre au 4 novembre 2009
Noël	du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2010
Hiver	du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2010
Printemps	du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2010
Eté	à partir du samedi 3 juillet 2010

Classement élite mixte des Championnats d'Ile de France

- Championnat d'Île de France d'hiver en petit bassin : 05 et 06 décembre 2009
- Championnat Interrégional : du 28 au 30 mai 2010
- Meetings régionaux de Classement : 26 et 27 juin 2010

A l'issue de chacune de ces 3 compétitions, un classement des clubs «à la meilleure performance» sera effectué.

Un classement récapitulatif de ces 3 Compétitions donnera lieu à l'attribution des prix comme suit :

1er club	763 €
2ème club	458 €
3ème club	305 €
4ème au 8ème club	153 €

Le classement général paraîtra au bulletin du C.I.F. le 8 Juillet 2010

Pour le valoriser et le promouvoir, il sera remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. aux représentants des clubs présents. Les clubs absents ne seront pas récompensés.

Label des « Clubs formateurs d'Ile de France »

Préambule

Dans le cadre des orientations générales de la F.F.N., et parmi les nouveaux objectifs que s'assigne le C.I.F., le développement d'un programme de formation des jeunes s'appuyant sur la notion d'équipe dans le cadre d'une dynamique de club nous paraît primordial. Afin de favoriser cette politique, le C.I.F. met en place de nouveaux « Labels de Clubs Formateurs » dans les principales disciplines de notre fédération.

Le calcul du Label prend en compte, à côté des résultats bruts sportifs (85% du total), un élément quantitatif du nombre de licences par catégories d'âge du club (limité à 15% du total). Ceci afin de valoriser les clubs qui assurent la pérennité des effectifs du C.I.F. dans les différentes classes d'âge.

En conséquence, le classement final des « Labels Clubs Formateurs 2009-2010 », se basera sur le Classement Promotionnel des clubs formateurs, majorés de 20 points par licenciés sur les catégories Avenirs, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, présents dans les fichiers du CIF au 15/09/2009.

Pour les valoriser et les promouvoir, ils seront remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. *aux représentants des clubs présents*. Les clubs absents ne seront pas récompensés.

Les 45 premiers clubs recevront le LABEL ANNUEL « Club formateur d'Ile de France » pour l'année sportive 2008-2009. Un annuaire des CLUBS FORMATEURS sera tenu à jour et diffusé. Ils seront récompensés de leurs efforts de formation par la remise d'un chèque d'un montant de :

1er club	763 €
2ème club	458 €
3ème club	305 €
4ème au 9ème club	190 €
10ème au 15ème club	153 €
16ème au 30ème club	115 €
31ème au 45ème club	77 €

Classement

Le Classement est une reconnaissance sportive des clubs proposant une pratique de compétition à toutes les catégories d'âge et ceci dès le plus jeune âge. Toutefois il favorisera les clubs qui ne négligent pas la formation de certaines catégories (clubs pouvant proposer une équipe garçons et filles dans un ou plusieurs interclubs de catégories d'âge) et ceci quel que soit leur niveau de pratique par rapport au haut niveau.

A l'issue de la saison sportive 2009-2010, un classement annuel sera effectué à l'addition des points à la table de cotation obtenus par les clubs aux compétitions suivantes :

- Coupe Intercatégories (19 décembre 2009)
- Coupe Interclubs 12-13 ans du Développement (8 ou 9 mai 2010)

Label des « Départements formateurs » d'Ile de France

Préambule

L'objectif prioritaire du « Label Département Formateur Ile de France » est la promotion des collectifs de jeunes dans le cadre d'une dynamique de département.

Le label est une reconnaissance des départements mettant en œuvre une politique de développement de la discipline. Il récompensera les départements incitant une structuration de la pratique au sein de

leur département et dans leurs clubs, dans le but de créer des résultats collectifs tournés vers la performance de haut niveau.

- **Classement**

A l'issue de la saison sportive 2009-2010, un classement annuel sera effectué à l'addition des bonifications obtenues selon le classement de l'équipe Filles et de l'équipe Garçons de chaque département aux compétitions suivantes :

- Coupe d'Ile de France des Départements Minimes : 22 novembre 2009
- Coupe d'Ile de France des Départements Cadets : 22 novembre 2009
- Coupe d'Ile de France des Départements Juniors : 22 novembre 2009
- Coupe de France des Départements Alex-Jany : 19 Juin 2010

Points de bonification :

1er : 14 pts	5ème : 4 pts
2ème : 10 pts	6ème : 3 pts
3ème : 7 pts	7ème : 2 pts
4ème : 5 pts	8ème : 1 pt

Pour pouvoir être pris en compte dans ce label des départements formateurs, un département doit présenter obligatoirement une équipe filles et une équipe garçons dans toutes les coupes.

Le premier département recevra le label annuel « Département Formateur Ile de France » pour l'année sportive 2009-2010. Un annuaire des départements formateurs sera tenu à jour et diffusé. Il sera récompensé de son effort de formation par la remise d'une dotation d'un montant de 765, 00 € lui permettant de continuer à structurer son département.

L'objectif prioritaire du label « Département formateur d'Ile de France » est la promotion des jeunes dans le cadre d'une dynamique de département. Pour le valoriser et le promouvoir, la dotation sera remise à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. au représentant du Département.

La table de conversion 25m – 50m

Cette table établie par Patrice Prokop et Jean-Pierre Le Bihan permet d'obtenir l'équivalent en grand bassin d'une performance réalisée en petit bassin.

Le temps en secondes est le temps à ajouter à la performance réalisée en bassin de 25m pour obtenir son équivalent en bassin de 50m.

Cette table de conversion est utilisée pour établir le classement des nageurs franciliens déterminant l'accès au championnat régional d'été.

Epreuves	En secondes
50 Nage Libre	0.70
100 Nage Libre	1.60
200 Nage Libre	3.40
400 Nage Libre	7.50
800 Nage Libre	16.00
1500 Nage Libre	30.00
50 Dos	0.60
100 Dos	1.50
200 Dos	3.20
50 Brasse	0.80
100 Brasse	2.00
200 Brasse	5.00
50 Papillon	0.60
100 Papillon	1.30
200 Papillon	2.90
200 4 Nages	3.50
400 4 Nages	8.00

Les compétitions de référence

Sont reconnues comme compétitions de référence pour les séries :

Internationales :

- Compétitions inscrites au calendrier de la FINA, LEN, de la Coupe de la COMEN, de la COLAN, de la FFN et de la FISU (FFSU) ou de l'ISF (UNSS) par accord avec la FFN
- Meetings Régionaux Eté de Classement : 26 et 27 juin 2010

Nationales :

- Championnats de France N1
- Championnats de France N2
- Les championnats de France Minimes / Cadets / Jeunes
- Coupe de France des Régions Minimes Jean-Pommat
- Championnat Interrégional
- Meeting Régional de Classement

Interrégionales :

- Compétitions Internationales et Nationales citées précédemment

Régionales :

- Compétitions Nationales citées précédemment
- Coupe d'Ile de France des Départements Minimes, Cadets, Juniors (si bassin de 50m)
- Championnats départementaux en Bassin de 50m agrées par le Comité d'Ile de France (avec un chronométrage électronique ou trois chronométreurs par ligne d'eau)

Départementales :

- Compétitions Nationales et Régionales citées précédemment
- Championnat d'Ile de France Hiver
- Championnats ou Meetings départementaux en bassin de 25m ou de 50m

Schéma du programme fédéral et régional

Programme fédéral national

QUALIFICATIONS	FINALITES
<u>Janvier à mars</u> Meetings qualificatifs validés par la FFN	N2 → N1
	Championnat Interrégional
	Championnats de France des Jeunes
	Championnats de France Cadets Championnats de France Minimes
	Championnats régionaux De classement

Programme régional

QUALIFICATIONS	FINALITES
<u>16 septembre 2009 – 13 juin 2010</u> Compétition aux calendriers du CIF et des huit départements Meetings qualificatifs validés par le CIF	Meetings régionaux de classement

Programme des benjamins

QUALIFICATIONS	FINALITES
Etapes du Natathlon	Finale nationale du Natathlon Lucien-Zins
	Finale régionale du Natathlon
	Finales départementales du Natathlon

Légende : ➡ Qualification par ranking ⇨ Qualification par grille de temps

Compétitions par équipes de clubs (Interclubs)

Toutes catégories

Poules géographiques	Poules régionales R1 et R2
D'une saison sur l'autre	
Poules géographiques Poules R1 et R2	

Par catégories

QUALIFICATIONS	FINALITES
Classement de la saison 2008-2009 ➡	Coupe CIF Intercatégories (compétition en poules régionale et géographiques)

Compétitions par équipes/sélections départementales

Coupe de France des Benjamins Alex-Jany	Coupe CIF Minimes	Coupe CIF Cadets	Coupe CIF Juniors

Compétitions par équipes/sélections régionales

Meeting International Benjamins	Coupe de France des Régions	Programme du collectif CIF

Légende : ➡ Qualification par ranking ⇨ Qualification par grille de temps

Règlement Sportif

Natation Course

Championnat Interclubs toutes catégories			LD#
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales **Référence départementale**		25m
	14 et 15 novembre 2009	Poule R1 : LD1 Poule R2 : LD2 Poule géographiques : LD3 à LD?	
	Toutes Catégories	Compétition par équipe de clubs	
	Envoi des bordereaux d'équipe : 23 octobre 2009 **Parution au BO de la composition des poules : 29 octobre 2009** **Confirmation des engagements : 2 novembre 2009**		

Date de la compétition

Samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009

Lieux

Deux poules régionales (R1 et R2) et plusieurs poules géographiques.

Il serait préférable pour limiter les déplacements que pour chaque département 3 piscines au moins soient proposées.

Les poules R1 et R2 sont gérées par le C.I.F., les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

Equipement

Bassin de 25 mètres. Chronométrage automatique pour la poule régionale.

Catégories d'âge concernées

Toutes catégories.

Programme

1ère réunion : SAMEDI	2ème réunion : DIMANCHE
10x100 Nage Libre Dames 10x100 Nage Libre Messieurs Pause 15 minutes (Courses des remplaçants) 400 Nage Libre Dames 100 Dos Messieurs 200 Dos Dames 1500 Nage Libre Messieurs 50 Nage Libre Dames 100 Brasse Messieurs 200 Brasse Dames 100 Nage Libre Messieurs 200 Nage Libre Dames 100 Papillon Messieurs 200 Papillon Dames 200 4 Nages Messieurs 400 4 Nages Dames	400 Nage Libre Messieurs 100 Dos Dames 200 Dos Messieurs 800 Nage Libre Dames 50 Nage Libre Messieurs 100 Brasse Dames 200 Brasse Messieurs 100 Nage Libre Dames 200 Nage Libre Messieurs 100 Papillon Dames 200 Papillon Messieurs 200 4 Nages Dames 400 4 Nages Messieurs Pause 15 minutes 4X100 4 Nages Dames 4X100 4 Nages Messieurs

Règlement sportif

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.
Chaque équipe sera composée de 10 nageurs (3 nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement) **et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées**. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.
En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x100m Nage Libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Lorsque les titulaires du relais 10x100m Nage Libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
Pour les différents niveaux de la compétition, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes.
Concernant les poules régionales R1 et R2, deux équipes par club et par poule pourront être qualifiées. Les autres équipes du club peuvent participer aux niveaux inférieurs.
Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.
En cas de forfait d'un, ou de plusieurs clubs, dans une poule, les clubs (dans l'ordre du classement), du niveau inférieur sont qualifiés (dans la limite du nombre de réservistes définis dans le règlement).
Toute équipe forfait au niveau de la poule A ou B est déclassée dans les poules régionales géographiques. La participation de cette équipe à ce niveau lui confère les mêmes possibilités de classement dans cette compétition et de montée que les autres équipes.
Précision :
- Les nageurs doivent être en possession de leur **licence** (elles peuvent être réclamées par le juge arbitre)
- Nous attirons l'attention sur la réglementation concernant les **transferts**. *"Tout nageur transféré, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la Commission des Séries afin d'obtenir son intégration à la date du 15 Novembre 2009 dans les grilles de séries de la FFN.*
Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs mondial et européen, et de série national senior, en vigueur dans les règlements sportifs." (Source – Spécial Règlement FFN)

Classement

Finales : A l'issue des finales des 14 et 15 novembre 2009, seront définies les qualifications de la saison suivante.

Classement : Le classement des équipes de club, s'effectue à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais est doublée.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais, départagera les équipes de clubs.

Modalité d'engagements

Pour le **23 octobre 2009**, les clubs devront faire parvenir au C.I.F. le bordereau d'engagement indiquant le nombre d'équipe Dames et Messieurs en poule géographique et le bordereau de confirmation pour la participation de leur(s) équipe(s) en poule R1 et R2. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de bordereau à cette date.**

Les Bordereaux seront fournis par le C.I.F.

Le C.I.F. communiquera dans le B.O. du 29 octobre 2009 la composition des poules.

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au C.I.F. pour le 2 novembre 2009 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Toute équipe engagée le **23 octobre 2009** et non confirmée le 2 novembre 2009 sera considérée comme forfait. **Aucune nouvelle équipe ne sera acceptée après le 23 octobre 2009.**

Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au C.I.F. pour le mercredi 18 novembre 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**. Une disquette de sauvegarde de la compétition, accompagnée des fiches de course et des bordereaux établis lors de la réunion, sera envoyée au CIF dans la semaine qui suit. Le classement général final sera publié dans le B.O.

Récompenses

Poule R1 et R2 : les 3 premières équipes dames et messieurs recevront une coupe et 10 médailles.

Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

Officiels

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs. *Exemple : 3 équipes engagées (2 filles et 1 garçons) = 3 Officiels.*

Liste des équipes qualifiées en poules régionales (et réservistes)

POULE R1

Dames	Messieurs
Lagardère Paris Racing (équipe 1)	Lagardère Paris Racing (équipe 1)
Stade Français O Courbevoie (équipe 1)	CS Clichy 92 (équipe 1)
ES Massy Natation (équipe 1)	Stade Français O Courbevoie (équipe 1)
CNO St-Germain-en-Laye (équipe 1)	ES Massy Natation (équipe 1)
ES Nanterre (équipe 1)	CNO St-Germain-en-Laye (équipe 1)
Cergy-Pontoise Natation (équipe 1)	Aqua Club Pontault-Roissy (équipe 1)
SN Versailles (équipe 1)	SN Versailles (équipe 1)
AC Boulogne-Billancourt (équipe 1)	Lagardère Paris Racing (équipe 2)
CSM Clamart (équipe 1)	ES Nanterre (équipe 1)
AC Villepinte (équipe 1)	AAS Sarcelles Natation 95 (équipe 1)
SO Rosny (équipe 1)	Club des Nageurs de Paris (équipe 1)
AAS Sarcelles Natation 95 (équipe 1)	Cergy-Pontoise Natation (équipe 1)
CS Meaux Natation (équipe 1)	SCUF Paris (équipe 1)
Aqua Club Pontault-Roissy (équipe 1)	Dauphins de Créteil (équipe 1)
CS Clichy 92 (équipe 1)	Mouettes de Paris (équipe 1)
AS Bondy (équipe 1)	SM Montrouge (équipe 1)

En cas de forfait, les équipes réservistes sont :

Nogent Natation 94 (équipe 1)	AC Boulogne-Billancourt (équipe 1)
Mouettes de Paris (équipe 1)	CSM Clamart (équipe 1)
Stade Français O Courbevoie (équipe 2)	CS Meaux Natation (équipe 1)

POULE R2

Dames	Messieurs
Nogent Natation 94 (équipe 1)	AC Boulogne-Billancourt (équipe 1)
Mouettes de Paris (équipe 1)	CSM Clamart (équipe 1)
Stade Français O Courbevoie (équipe 2)	CS Meaux Natation (équipe 1)
Lagardère Paris Racing (équipe 2)	AC Villepinte (équipe 1)
CN Epinettes Paris (équipe 1)	SO Rosny (équipe 1)
Club des Nageurs de Paris (équipe 1)	CN Viry-Châtillon (équipe 1)
CN St Michel sur Orge (équipe 1)	Stade Français O Courbevoie (équipe 2)
AS Le Plessis Savigny (équipe 1)	Nogent Natation 94 (équipe 1)
Stade de Vanves (équipe 1)	Lagardère Paris Racing (équipe 3)
Dauphins de Créteil (équipe 1)	Neptune Club France (équipe 1)
CN Viry-Châtillon (équipe 1)	Entente 95 Sannois Montigny (équipe 1)
SM Montrouge (équipe 1)	Yerres Natation (équipe 1)
CN Brunoy-Essonne (équipe 1)	ES Massy Natation (équipe 2)
ES Vitry (équipe 1)	Club des Nageurs de Paris (équipe 2)
Neuilly Plaisance Sports Natation (équipe 1)	CN Maisons-Alfort (équipe 1)
CN Le Plessis Robinson (équipe 1)	SN Versailles (équipe 2)

En cas de forfait, les équipes réservistes sont :

ES Massy Natation (équipe 2)	AS Bondy (équipe 1)
CN Houilles-Carrières (équipe 1)	CN St Michel sur Orge (équipe 1)
Yerres Natation (équipe 1)	CO Les Ulis Natation (équipe 1)
SN Versailles (équipe 2)	US Villejuif Natation (équipe 1)
CA Orsay (équipe 1)	ES Vitry (équipe 1)

Coupe d'Ile de France des départements			110
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales **Référence régionale**		50m
	dimanche 22 novembre 2009		organisation régionale
	Minimes Cadets Juniors	Compétition par équipes départementales **PORT DE LA COMBINAISON INTERDIT** **SEUL LE MAILLOT DE BAIN EST AUTORISE**	
	Envoi des engagements : 10 novembre 2009		

Date de la compétition

Dimanche 22 novembre 2009

Date protégée : cette date est protégée : les seuls organisations ou déplacements pouvant être validés par la commission sportive régionale de natation course ne devront pas concerner les mêmes catégories d'âges.

Lieux

Une poule régionale.

Equipement

Bassin de 50 mètres à 8 couloirs.

Catégories d'âge concernées

Minimes, Cadets, Juniors.

Programme

1ère réunion	2ème réunion
Relais 8x50 Nage Libre Dames et Messieurs Minimes et Cadets Relais 6x50 Nage Libre Dames et Messieurs Juniors Entracte de 10 minutes 200 4 Nages Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs	400 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs Entracte 15 minutes (Courses des remplaçants) Relais 8x50 (papillon ou dos ou brasse) Dames et Messieurs Minimes et Cadets Relais 6x50 (papillon ou dos ou brasse) Dames et Messieurs Juniors

Règlement sportif

Pour cette compétition, le port de la combinaison est interdit. Seul un maillot de bain est autorisé. Un shorty n'est pas un maillot de bain.

Chaque département a la responsabilité de présenter 1 équipe Filles et 1 équipe Garçons de chaque catégorie d'âge.

Pour les Minimes et les Cadets, équipe composée de 8 Nageurs. Pour les Juniors, équipe composée de 6 Nageurs. Un seul remplaçant par catégorie.

Épreuves pour les Minimes et Cadets :

- 400 Nage Libre, 100 Nage Libre, 100 Dos, 100 Brasse, 100 Papillon, 200 4 Nages
- Relais 8 x 50 Nage Libre et Relais 8x50 (Papillon ou Dos ou Brasse nage identique pour tous et tirée au sort durant l'entracte),

Épreuves pour les Juniors :

- 100 Nage Libre, 100 Dos, 100 Brasse, 100 Papillon, 200 4 Nages
- Relais 6 x 50 Nage Libre et Relais 6 x 50 (Papillon ou Dos ou Brasse nage identique pour tous et tirée au sort durant l'entracte)

Les séries seront composées par catégorie (Minimes puis Cadets puis Juniors).

Un seul nageur par équipe sur 400 Nage Libre, 2 nageurs pour toutes les autres épreuves individuelles.

Une seule équipe de relais par département.

Chaque nageur composant l'équipe doit participer au moins à 1 épreuve individuelle et chaque nageur des relais doit avoir nagé une épreuve individuelle.

Un nageur ne pouvant pas nager plus de 2 épreuves individuelles :

- Pour les Minimes et Cadets, 3 nageurs doubleront une épreuve individuelle.
- Pour les Juniors, 4 nageurs doubleront une épreuve individuelle.

Il sera organisé une épreuve sur 100 mètres uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle (épreuve organisée lors de l'entracte de la 2ème réunion).

Les relais :

Tous les nageurs participeront aux deux relais.

Pour les relais 8x50 Papillon ou Dos ou Brasse des Minimes et Cadets et 6x50 Papillon ou Dos ou Brasse des Juniors, une nage (papillon, dos ou brasse) sera tirée au sort par catégorie durant l'entracte.

Exemple :

- *Le Papillon est tiré au sort pour la catégorie « Cadets », les 8 nageurs des équipes Cadets et les 8 nageuses des équipes Cadettes nageront 50 Papillon.*
- *Le Dos est tiré au sort pour la catégorie « Juniors », les 6 nageurs des équipes Juniors Garçons et les 6 nageuses des équipes Juniors Filles nageront 50 Dos.*
- *La Brasse est tirée au sort pour la catégorie « Minimes », les 8 nageurs des équipes Minimes Garçons et les 8 nageuses des équipes Minimes Filles nageront 50 Brasse.*

En ce qui concerne les relais 8x50 et 6x50 Papillon ou Dos ou Brasse, les séries seront composées selon le classement provisoire à l'issue des épreuves individuelles et des relais 8x50 Nage Libre et 6x50 Nage Libre.

Classement

3 classements seront effectués : un classement minimes, un classement cadets, un classement juniors.

Il s'effectuera à la place selon la modalité suivante :

Epreuves individuelles	Epreuves de relais
1ère place : 18 points 2ème place : 15 points 3ème place : 14 points …etc.	1ère place : 36 points 2ème place : 30 points 3ème place : 28 points …etc.

En cas d'égalité de points, le nombre de points obtenus par les relais départagera les équipes. Les ex-æquo marquent les points correspondant à leur place.

Les disqualifiés et abandons marquent 0 point.

Modalité d'engagements

Les Comités Départementaux enverront leurs engagements au C.I.F. pour le 10 novembre 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**.

Récompenses

Les 3 premières équipes Filles et Garçons par catégorie recevront une coupe et des médailles.

Le département 1er au classement général (Filles + Garçons) toutes catégories confondues, recevra une coupe.

Officiels

Chaque département devra fournir 4 officiels dont un "A".

Championnat d'Ile de France d'hiver en petit bassin			LQ1
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales **Référence départementale**		25m
	5 et 6 décembre 2009		organisation régionale
	Minimes Cadets Juniors Seniors	Nageurs ne participant pas aux Championnats de France Open en petit bassin.	
	Envoi des engagements : 24 novembre 2009 **Parution de la Start-List : 26 novembre 2009**		

Date de la compétition

Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2009 (3 réunions)

Lieux

Une organisation régionale

Equipement

Bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge concernées

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

Programme

1ère réunion – Samedi après-midi	2ème réunion – Dimanche matin
50 Nage Libre Dames 50 Nage Libre Messieurs 800 NL Dames 1500 Nage Libre Messieurs 200 Dos Dames 200 Dos Messieurs Relais 4x50 4 Nages Dames Relais 4x50 4 Nages Messieurs -- Pause -- 100 Brasse Dames 100 Brasse Messieurs 100 Papillon Dames 100 Papillon Messieurs 100 4 Nages Dames 100 4 Nages Messieurs	100 Dos Dames 100 Dos Messieurs 200 Brasse Dames 200 Brasse Messieurs 400 4 Nages Dames 400 4 Nages Messieurs 50 Papillon Dames 50 Papillon Messieurs 200 Nage Libre Dames 200 Nage Libre Messieurs
3ème réunion – Dimanche après-midi	
400 Nage Libre Dames 400 Nage Libre Messieurs 200 Papillon Dames 200 Papillon Messieurs 50 Dos Dames 50 Dos Messieurs 50 Brasse Dames 50 Brasse Messieurs Relais 4x50 Nage Libre Dames Relais 4x50 Nage Libre Messieurs -- Pause -- 200 4 Nages Dames 200 4 Nages Messieurs 100 Nage Libre Dames 100 Nage Libre Messieurs	

Règlement sportif

Sont autorisés à participer au championnat d'Île de France les nageurs ayant réalisé lors de la saison 2008-2009, des performances entrant dans la grille de qualification.

Les nageurs qualifiés et /ou participant à une seule épreuve aux championnats de France Open Petit Bassin sont autorisés à participer au championnat d'Île de France à l'exception de cette épreuve. Ils devront bien évidemment s'inscrire sur d'autres épreuves à condition qu'ils satisfassent aux critères de qualification.

Les nageurs qualifiés à deux épreuves ou plus aux championnats de France ne sont pas autorisés à participer aux championnats d'Île de France.

16 épreuves individuelles :
- Nage Libre : 50, 100, 200, 400, 800 pour les Dames, 1500 pour les Messieurs.
- Dos : 50, 100, 200
- Brasse : 50, 100, 200
- Papillon : 50, 100, 200
- 4 Nages : 100, 200, 400

Séries toutes catégories confondues. Classements aux temps.

Modalité d'engagements

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le 24 novembre 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr.**

Les nageurs ne pourront nager que 4 épreuves au maximum. Les temps d'engagements de ces épreuves seront les temps réalisés la saison précédente. Tous les engagements doivent justifier d'une performance réellement réalisée (date et lieu précisés).

Relais : Les clubs pourront présenter un relais au maximum par épreuve de relais (soit 1 équipe sur le 4x50 Nage Libre et 1 équipe sur le 4x50 4 Nages au maximum). Les clubs ayant deux nageurs du même sexe participant à la compétition peuvent présenter un relais 4x50 Nage Libre et un relais 4x50 4 Nages.

Le jeudi 26 novembre 2009 paraîtra la Start-List.

Récompenses

Les 3 premiers de chaque épreuve, toutes catégories confondues, recevront une récompense.

Classement

CLASSEMENT ELITE MIXTE : voir dispositions générales.

Officiels

Les clubs devront fournir un officiel à partir de 5 nageurs engagés et ce pour chaque réunion de la compétition.

Grilles de qualification
Championnat d'Ile de France hiver petit bassin

Dames	SEN	JUN	CAD	MIN
50 NL	0:28.88	0:29.80	0:29.99	0:30.64
100 NL	1:01.99	1:03.95	1:04.35	1:05.76
200 NL	2:14.44	2:18.69	2:19.57	2:22.60
400 NL	4:42.99	4:51.96	4:53.79	5:00.20
800 NL	9:38.60	9:56.97	10:00.71	10:13.83
1500 NL	18:24.43	18:59.47	19:06.61	19:31.64
50 DOS	0:32.88	0:33.92	0:34.12	0:34.86
100 DOS	1:10.03	1:12.23	1:12.69	1:15.75
200 DOS	2:29.97	2:34.70	2:35.67	2:41.90
50 BRA	0:36.11	0:37.25	0:37.49	0:38.30
100 BRA	1:18.50	1:20.99	1:21.50	1:24.25
200 BRA	2:47.90	2:53.24	2:54.33	3:01.34
50 PAP	0:30.27	0:31.23	0:31.42	0:32.10
100 PAP	1:07.67	1:09.80	1:10.23	1:13.45
200 PAP	2:29.85	2:34.57	2:35.54	2:41.03
200 4N	2:32.64	2:37.46	2:38.45	2:41.90
400 4N	5:16.98	5:27.02	5:38.13	5:46.27

Messieurs	SEN	JUN	CAD	MIN
50 NL	0:24.78	0:25.33	0:26.05	0:27.26
100 NL	0:54.50	0:55.71	0:57.28	0:59.94
200 NL	1:59.11	2:01.77	2:05.17	2:11.00
400 NL	4:16.06	4:21.79	4:29.12	4:41.64
800 NL	8:52.39	9:04.32	9:19.55	9:45.62
1500 NL	16:52.07	17:14.73	17:43.67	18:33.21
50 DOS	0:29.16	0:29.81	0:30.63	0:32.05
100 DOS	1:01.81	1:03.19	1:04.95	1:09.21
200 DOS	2:15.97	2:19.00	2:22.86	2:30.19
50 BRA	0:31.39	0:32.09	0:32.98	0:34.51
100 BRA	1:08.17	1:09.69	1:11.64	1:16.20
200 BRA	2:28.68	2:31.91	2:36.45	2:43.61
50 PAP	0:26.86	0:27.47	0:28.23	0:29.23
100 PAP	0:59.51	1:00.84	1:02.54	1:06.68
200 PAP	2:13.77	2:16.74	2:20.54	2:28.92
200 4N	2:16.73	2:19.78	2:23.67	2:30.35
400 4N	4:48.06	4:54.49	5:02.72	5:20.69

Coupe Intercatégories				12#
	Performances prises en compte pour les qualifications aux finalités régionales **Référence départementale**			25m
	samedi 19 décembre 2009		organisation régionale 120 + poules géographiques 121 à 12?	
	Benjamins Minimes Cadets Juniors/Seniors	Compétition par équipe de clubs **LE PORT DES COMBINAISONS EST INTERDIT** **SEUL UN MAILLOT DE BAIN EST AUTORISÉ**		
	Envoi des bordereaux : 19 novembre 2009 **Parution au BO de la composition des poules : 26 novembre 2009** **Confirmation des engagements : 1er décembre 2009**			

Préambule

Une compétition finale regroupant les meilleurs clubs de la région à ce classement. Des poules géographiques sont également organisées pour les équipes des clubs qui ne peuvent pas participer à la finale, mais qui peuvent présenter une équipe fille et/ou une équipe garçons complètes : c'est la finale de la Coupe Intercatégories des Clubs d'Île de France.

Date de la compétition

Samedi 19 décembre 2009

Date protégée : cette date est protégée : les seules organisations ou déplacements pouvant être validées par la commission sportive régionale de natation course ne devront pas concerner les mêmes catégories d'âges.

Lieux

Une poule régionale et plusieurs poules géographiques.

La poule régionale est gérée par le C.I.F., les poules géographiques par les organisateurs proposant des piscines.

Equipement

Bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge concernées

Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

Programme

1ère réunion	2ème réunion
100 Papillon Messieurs 100 Brasse Dames 100 Dos Messieurs 100 Nage Libre Dames Entracte 10 minutes (Courses des remplaçants) 100 4 Nages Messieurs 100 4 Nages Dames	100 Papillon Dames 100 Brasse Messieurs 100 Dos Dames 100 Nage Libre Messieurs Entracte 10 minutes (Courses des remplaçants) Relais 15x50 Nage libre Dames Relais 15x50 Nage libre Messieurs

Règlement sportif

Chaque équipe comprend 15 nageurs dont : 3 poussins, 3 Benjamins, 3 Minimes, 3 Cadets et 3 Juniors/Seniors.

Il doit y avoir un nageur de chaque catégorie, et un seul, dans chaque épreuve soit un total de 5 nageurs par épreuve. *Exemple : 1 Poussin, 1 Benjamin, 1 Minime, 1 Cadet et 1 Junior ou Senior nagent le 100 Dos.*

Pour être classé, un club doit présenter une équipe fille et une équipe garçons, soit 30 nageurs au total (15 filles + 15 garçons). Un club peut présenter jusqu'à deux équipes complètes par sexe.

Organisation

Les séries se nageront par catégorie d'âge dans l'ordre croissant Poussins puis Benjamins puis Minimes puis Cadets etc.

Le relais 15x50m NL se nagera dans l'ordre suivant : 3 Poussins, 3 Benjamins, 3 Minimes, 3 Cadets, 3 Juniors/Seniors. Les séries de relais seront composées selon le classement provisoire à l'issue des épreuves individuelles.

Le club pourra modifier l'ordre des nageurs du relais au plus tard au début de l'entracte.

Plusieurs poules pourront être organisées en fonction du nombre d'équipes engagées. Les 12 premières équipes du classement de la saison 2008-2009 sont automatiquement qualifiées à la poule régionale. Les équipes suivantes, ou les clubs n'ayant pas participé en 2008-2009 seront répartis géographiquement par la commission sportive régionale natation course.

Classement

Il s'effectuera par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N (4x200 NL pour la cotation du 15x50 Nage Libre).

La cotation du relais est doublée.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus par le relais, départagera les équipes.

En cas de nouvelle égalité, l'addition des performances des 5 épreuves individuelles des Benjamins, départagera les équipes de clubs.

Cette compétition permet d'accéder à l'attribution du Classement des Club Formateurs d'Île de France. Seuls les points obtenus par la meilleure équipe filles et la meilleure équipe garçons d'un club seront pris en compte dans la somme calculée en vue de l'attribution du label.

Modalité d'engagements

Au C.I.F. pour le 19 novembre 2009 avec un bordereau par équipe indiquant la composition de l'équipe y compris le relais.

Les bordereaux seront fournis par le C.I.F.

Le C.I.F. communiquera dans le B.O. du 26 novembre 2009 la composition des poules.

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au C.I.F. pour le 1er décembre 2009 par mail à : **engagements@cif-natation.fr**

Toute équipe engagée le 19 novembre 2009 et non confirmée le 1er décembre 2009 sera considérée comme forfait.

Transmission des résultats

Les résultats de chaque poule devront parvenir au C.I.F. pour le mardi 22 décembre 2009 par mail. Les fichiers PCE, les fiches de course et les bordereaux établis lors de la réunion, seront envoyés au CIF dans la semaine qui suit. Le classement général final sera publié dans le B.O.

Récompenses

Les 5 premières équipes filles et les 5 premières équipes garçons de la poule A recevront une récompense.

Les organisateurs des poules géographiques sont libres de remettre des récompenses selon leurs souhaits.

Officiels

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.
Exemple : 2 équipes engagées (1 filles et 1 garçons) = 2 Officiels.

CETTE COUPE EST PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DES POINTS EN VUE DE L'ATTRIBUTION DU LABEL "CLUB FORMATEUR"				
Coupe Interclubs 12-13 ans (Coupe du Développement)				**LP#**
	Compétition d'animation			25m
	8 **ou** 9 mai 2010		1 poule régionale LP1 + poules départementales LP?	
	1998-1997 (12 et 13 ans)	Compétition par équipe de clubs **LE PORT DES COMBINAISONS EST INTERDIT SEUL UN MAILLOT DE BAIN EST AUTORISÉ**		
	(Engagements adressés au CIF uniquement pour la poule régionale) Confirmation des engagements : 16 avril 2010 Engagements définitifs : 26 avril 2010			

Date de la compétition

Samedi 8 **ou** dimanche 9 mai 2010

Lieux

Une organisation régionale, et une poule dans chaque département.

Equipement

Bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1998, 1997 (12 et 13 ans).

Programme

1ère réunion	2ème réunion
200 4 Nages Messieurs 100 Nage Libre Dames 100 Brasse Messieurs 100 Papillon Dames 100 Dos Messieurs Relais 4x50 Nage Libre Dames	200 4 Nages Dames 100 Nage Libre Messieurs 100 Brasse Dames 100 Papillon Messieurs 100 Dos Dames Relais 4x50 Nage Libre Messieurs

Règlement sportif

100 Papillon, 100 Dos, 100 Brasse et 100 Nage Libre, et 200 4 Nages pour chaque nageur.

Relais 4x50 Nage Libre.

Chaque équipe de club comprend 4 nageurs au maximum (1 remplaçant autorisé).

Chaque nageur participera à 2 épreuves individuelles (un 100m de spécialité et le 200 4N) et au relais 4x50 Nage Libre.

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement au relais 4x50 Nage Libre et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.

Il sera organisé une épreuve sur 100 mètres uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles).

Organisation

La poule régionale regroupe les 12 meilleurs clubs au classement mixte de la coupe interclubs benjamins de la saison 2008-2009. Les autres équipes participeront aux poules départementales.

En cas de forfait d'un club pour une compétition, le CIF pourra faire appel aux clubs classés dans au-delà de la 12ème place régionale.

L'organisation de la compétition, en une ou deux journées est possible. Dans le cas d'une organisation sur une journée, une pause sera faite entre les deux réunions.

Modalité d'engagements

Pour le 16 avril 2010, les clubs devront confirmer la participation de leur(s) équipe(s) en poule régionale.

Uniquement pour la poule régionale, les clubs devront faire parvenir leurs engagements au CIF pour le 26 avril 2010 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Toute équipe engagée le 16 avril 2010 et non confirmée le 26 avril 2010 sera considérée comme forfait.

Pour tout ce qui concerne les poules départementales, les engagements se feront dans les départements respectifs et ces derniers communiqueront les résultats au CIF le 11 mai 2010.

Classement

Il s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N. Les points des relais sont doublés.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais départagera les concurrents. Un classement féminin, masculin et mixte sera publié.

Un classement général sera établi au niveau de l'Ile de France en tenant compte des résultats départementaux.

Récompenses

Les 3 premières équipes filles et garçons de la finale régionale recevront une coupe et des médailles.

Le premier club au classement mixte de la finale régionale recevra une coupe.

Officiels

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

Résultats par club de la saison 2008-2009

Classement des clubs au classement mixte	
Coupe Interclubs 12-13 ans du Développement (saison 2009)	
1	LAGARDERE PARIS RACING
2	SN MONTGERON
3	SN VERSAILLES
4	CN VIRY-CHATILLON
5	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
6	CERGY PONTOISE NATATION
7	DAUPHINS CRETEIL
8	CN ASNIERES
9	ES MASSY NATATION
10	CS MEAUX NATATION
11	ES NANTERRE
12	CN BRUNOY-ESSONNE
Clubs réservistes :	
1	AQUA CLUB PONTAULT ROISSY
2	CLUB DES NAGEURS DE PARIS
3	LAGNY-SUR-MARNE NATATION
4	AAS SARCELLES NATATION 95
5	SO ROSNY

CETTE COUPE EST PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DES POINTS EN VUE DE L'ATTRIBUTION DU LABEL "CLUB FORMATEUR"

Championnat Interrégional				1BØ
	Compétition de référence nationale Compétition qualificative aux championnats de France N 1, N 2, Minimes et Cadets			50m
	Du vendredi 28 au dimanche 30 mai 2010		Organisation régionale	
	1996 et avant (14 ans et plus)	Minimes, Cadets, Juniors et Seniors		
	Engagements : le mercredi 12 mai 2010			

Date de la compétition

Du vendredi 28 au dimanche 30 mai 2010.

Date de la réunion technique

Jeudi 27 mai 2010, 18 h 30.

Lieu

A définir.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Il s'agit d'une compétition par catégories d'âge : "senior", "junior", "cadet", "minime".

Durée

Trois jours, six réunions.

Règlement sportif

50, 100, 200 Papillon,

50, 100, 200 Dos,

50, 100, 200 Brasse

50, 100, 200, 400, 800 et 1 500 Nage Libre,

200, 400 4 Nages.

Séries toutes catégories pour toutes les épreuves.

Finale A par catégorie pour les épreuves de 50, 100 et 200m.

Finales A et B toutes catégories pour le 400m Nage Libre et le 400m 4 Nages.

Pour les 800 et 1 500m Nage Libre, les récompenses seront attribuées à l'issue de la meilleure série nagée l'après-midi. Les résultats des séries du matin étant pris en compte dans le classement final.

Jury

Le juge-arbitre sera désigné par l'interrégion. Il devra figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours (FFN3 ou FFN4). Le jury sera constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Sont autorisés à participer, les nageurs ayant réalisé les temps de qualification à cette épreuve lors des meetings labellisés régionaux et nationaux de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2010.

Les nageurs peuvent nager uniquement les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés.

Classement spécifique à la compétition

Un classement national sera établi suite à l'intégration de l'ensemble des résultats des cinq interrégions.

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Les engagements

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. **par Extranat** pour le mercredi 12 mai 2010.

Le comité régional, assisté par un cadre technique désigné par la DTN, validera les engagements conformément aux règlements généraux et sportifs de la FFN.

Récompenses

Une médaille aux trois premiers par course et par catégorie : Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

Programme et horaires*

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

*** Horaires et ordre des courses préconisés.**

Vendredi 28 mai 2010 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Vendredi 28 mai 2010 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
1 - 50 m dos filles (séries) 2 - 50 m dos garçons (séries) 3 - 100 m brasse filles (séries) 4 - 100 m brasse garçons (séries) 5 - 200 m papillon filles (séries) 6 - 200 m papillon garçons (séries) 7 - 200 m nage libre filles (séries) 8 - 200 m nage libre garçons (séries) 9 - 400 m 4 nages filles (séries) 10 - 400 m 4 nages garçons (séries)	11 - 50 m dos filles (finales CA*) 12 - 50 m dos garçons (finales CA*) 13 - 100 m brasse filles (finales CA*) 14 - 100 m brasse garçons (finales CA*) 15 - 200 m papillon filles (finales CA*) 16 - 200 m papillon garçons (finales CA*) 17 - 200 m nage libre filles (finales CA*) 18 - 200 m nage libre garçons (finales CA*) 19 - 400 m 4 nages filles (finales B) 20 - 400 m 4 nages filles (finales A) 21 - 400 m 4 nages garçons (finales B) 22 - 400 m 4 nages garçons (finales A)
Samedi 29 mai 2010 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	**Samedi 29 mai 2010 OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
23 - 50 m brasse filles (séries) 24 - 50 m brasse garçons (séries) 25 - 50 m nage libre filles (séries) 26 - 50 m nage libre garçons (séries) 27 - 100 m papillon filles (séries) 28 - 100 m papillon garçons (séries) 29 - 200 m dos filles (séries) 30 - 200 m dos garçons (séries) 31 - 200 m brasse filles (séries) 32 - 200 m brasse garçons (séries) 33 - 800 m nage libre filles (séries lentes) 34 - 400 m nage libre garçons (séries)	35 - 50 m brasse filles (finales CA*) 36 - 50 m brasse garçons (finales CA*) 37 - 50 m nage libre filles (finales CA*) 38 - 50 m nage libre garçons (finales CA*) 39 - 100 m papillon filles (finales CA*) 40 - 100 m papillon garçons (finales CA*) 41 - 200 m dos filles (finales CA*) 42 - 200 m dos garçons (finales CA*) 43 - 200 m brasse filles (finales CA*) 44 - 200 m brasse garçons (finales CA*) 45 - 800 m nage libre filles (série rapide**) 46 - 400 m nage libre garçons (finales B) 47 - 400 m nage libre garçons (finales A)
Dimanche 30 mai 2010 OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	**Dimanche 30 mai 2010 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30**
48 - 50 m papillon filles (séries) 49 - 50 m papillon garçons (séries) 50 - 200 m 4 nages filles (séries) 51 - 200 m 4 nages garçons (séries) 52 - 400 m nage libre filles (séries) 53 - 1500 m nage libre garçons (séries lentes) 54 - 100 m dos filles (séries) 55 - 100 m dos garçons (séries) 56 - 100 m nage libre filles (séries) 57 - 100 m nage libre garçons (séries)	58 - 50 m papillon filles (finales CA*) 59 - 50 m papillon garçons (finales CA*) 60 - 200 m 4 nages filles (finales CA*) 61 - 200 m 4 nages garçons (finales CA*) 62 - 400 m nage libre filles (finales B) 63 - 400 m nage libre filles (finales A) 64 - 1500 m nage libre garçons (série rapide**) 65 - 100 m dos filles (finales CA*) 66 - 100 m dos garçons (finales CA*) 67 - 100 m nage libre filles (finales CA*) 68 - 100 m nage libre garçons (finales CA*)

** Finales par catégories d'âge : seniors, juniors, cadets et minimes filles et garçons.*

*** Séries toutes catégories confondues.*

Les grilles de qualification

Grille d'accès au championnat interrégional

Hommes

Temps de qualification

		SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1
		Senior	**Junior**	**Cadet 2**	**Cadet 1**	**Minime 2**	**Minime 1**
50	**NL**	24.86	25.80	26.41	26.71	27.66	28.86
100	**NL**	54.69	56.76	58.10	58.77	1:00.86	1:03.48
200	**NL**	2:00.51	2:05.05	2:08.01	2:09.47	2:13.28	2:19.87
400	**NL**	4:18.17	4:26.49	4:32.79	4:35.91	4:45.71	4:58.05
800	**NL**	8:55.74	9:16.03	9:29.32	9:35.87	9:52.90	10:22.36
1500	**NL**	17:01.83	17:34.80	17:59.75	18:12.09	18:50.86	19:39.72
50	**DOS**	29.28	30.40	31.11	31.47	32.59	34.00
100	**DOS**	1:02.20	1:04.20	1:05.72	1:06.47	1:08.84	1:11.80
200	**DOS**	2:14.93	2:19.28	2:22.42	2:24.22	2:29.33	2:35.78
50	**BRASSE**	31.56	32.75	33.51	33.91	35.11	36.63
100	**BRASSE**	1:08.79	1:11.01	1:12.69	1:13.52	1:16.13	1:19.42
200	**BRASSE**	2:28.32	2:33.12	2:36.72	2:38.52	2:44.14	2:51.24
50	**PAPILLON**	27.07	28.08	28.75	29.08	30.11	31.41
100	**PAPILLON**	59.79	1:01.73	1:03.19	1:03.91	1:06.18	1:09.03
200	**PAPILLON**	2:13.55	2:17.86	2:21.12	2:22.74	2:27.80	2:34.20
200	**4 NAGES**	2:16.76	2:21.17	2:24.51	2:26.15	2:31.34	2:37.89
400	**4 NAGES**	4:48.15	4:58.48	5:05.54	5:09.03	5:20.00	5:33.82

Grille d'accès au championnat interrégional

Temps de qualification

Dames

		SI	JI	CI2	CI1	MI2	MI1
		Senior	**Junior**	**Cadet 2**	**Cadet 1**	**Minime 2**	**Minime 1**
50	**NL**	29.02	30.29	30.48	30.66	30.86	31.58
100	**NL**	1:02.60	1:05.32	1:05.75	1:06.11	1:06.56	1:08.11
200	**NL**	2:14.77	2:20.64	2:21.55	2:22.34	2:23.29	2:26.65
400	**NL**	4:41.79	4:54.04	4:55.96	4:57.63	5:01.33	5:08.41
800	**NL**	9:40.00	10:05.21	10:09.16	10:12.58	10:20.21	10:34.79
1500	**NL**	18:27.48	19:15.77	19:16.97	19:23.47	19:37.95	19:58.61
50	**DOS**	33.45	34.89	35.13	35.32	35.56	36.39
100	**DOS**	1:10.33	1:13.39	1:13.88	1:14.28	1:15.21	1:16.98
200	**DOS**	2:30.31	2:36.84	2:37.86	2:38.75	2:40.73	2:44.52
50	**BRASSE**	36.34	37.93	38.18	38.39	38.65	39.55
100	**BRASSE**	1:18.52	1:21.94	1:22.47	1:22.94	1:23.97	1:25.94
200	**BRASSE**	2:49.65	2:57.02	2:58.18	2:59.18	3:01.41	3:05.68
50	**PAPILLON**	30.95	32.30	32.51	32.69	32.91	33.68
100	**PAPILLON**	1:08.05	1:11.01	1:11.47	1:11.88	1:12.77	1:14.48
200	**PAPILLON**	2:29.25	2:35.73	2:36.75	2:37.64	2:39.59	2:43.35
200	**4 NAGES**	2:32.79	2:39.44	2:40.48	2:41.38	2:43.38	2:47.23
400	**4 NAGES**	5:22.54	5:36.56	5:38.76	5:40.66	5:44.90	5:50.95

Finale régionale du Natathlon				140
	Compétition d'animation			25m
	5 et 6 juin 2010		organisation régionale	
	1998-1997 (12 et 13 ans)	Benjamins ne participant pas à la finale du Natathlon Lucien-Zins **LE PORT DES COMBINAISONS EST INTERDIT** **SEUL UN MAILLOT DE BAIN EST AUTORISÉ**		
	Envoi des engagements : 21 mai 2010 **Parution de la Start-List : 3 juin 2010**			

Préambule

La finale régionale du Natathlon respecte, comme son nom l'indique, la logique du natathlon selon laquelle seuls les nageurs ayant participé à toutes les épreuves sur cette compétition en trois étapes sont classés et peuvent y participer.

Afin d'éviter la multiplication des compétitions pour cette catégorie d'âge, seuls sont acceptés les nageurs qui ne prennent pas part à la finale du Natathlon Lucien-Zins.

Date de la compétition

Samedi 5 et dimanche 6 juin 2010 (sur 3 réunions)

Lieux

Une organisation régionale.

Equipement

Bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1998, 1997 (12 et 13 ans).

Programme

1ère réunion	2ème réunion
50m Brasse Garçons 400 m Nage Libre Filles 100 m Nage Libre Garçons 50 m Papillon Filles	50 m Dos Garçons 100 m Nage Libre Filles 200 m 4 Nages Garçons 50m Brasse Filles
3ère réunion	
50 m Dos Filles 400 m Nage Libre Garçons 200 m 4 N Filles 50 m Papillon Garçons	

Règlement sportif

Les benjamins qui sont qualifiés à la finale nationale du Natathlon Lucien-Zins n'ont pas accès à cette compétition.

La finale régionale regroupe les 100 meilleurs Benjamins (13 ans et 12 ans) d'Île de France à l'addition des 6 épreuves du Natathlon départemental (23 et 24 janvier 2010, 13 et 14 février 2010, 27 et 28 mars 2010) réalisées selon le règlement fédéral.

Pour participer, il y a obligation d'avoir nagé les 6 épreuves lors des étapes de qualification.

Chaque nageur sélectionné devra obligatoirement s'engager aux 6 épreuves pour la finale.

Afin d'établir la sélection, les départements devront faire parvenir au CIF les résultats des organisations départementales pour le 26 janvier, le 16 février et le 30 mars 2010.

Les départements peuvent organiser aux mêmes dates une finale départementale, à laquelle les nageurs sélectionnés ou qualifiés au niveau régional et national ne pourront pas participer.

Modalité d'engagements

Les Clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le 21 mai 2010 par mail à : **engagements@cif-natation.fr.**

Le jeudi 3 juin 2010 paraîtra la Start-List.

Récompenses

Les 6 premières du classement combiné filles par année d'âge et les 6 premiers du classement combiné garçons par année d'âge, recevront une récompense.

Officiels

Se référer au chapitre sur les précisions concernant la désignation de jurys.

Coupe des Départements Alex-Jany				1A0
	Compétition d'animation			25m
	19 juin 2010		organisation interrégionale	
	1998-1997 (12 et 13 ans)	Compétition par équipes départementales. **LE PORT DES COMBINAISONS EST INTERDIT** **SEUL UN MAILLOT DE BAIN EST AUTORISÉ**		
	Confirmation des engagements sur extraNat.fr du vendredi 28 mai au samedi 12 juin 2010. Start-List éditée le jeudi 17 juin 2010 (site FFN)			

Date de la compétition

Samedi 19 juin 2010

Lieux

Une organisation interrégionale.

Equipement

Bassin de 25 mètres.

Catégories d'âge concernées

Nageuses et nageurs nés en 1998 et 1997 (12 et 13 ans).

Programme

1ère réunion	2ème réunion
10x50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs (Courses des remplaçants)	100 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs

Règlement sportif

Les comités départementaux réaliseront leur sélection au vu des performances enregistrées en compétitions départementales et régionales depuis le début de la saison.

L'équipe est composée de 10 nageurs ou nageuses et d'un éventuel remplaçant.

Participation obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle.

Chaque département ne peut présenter qu'une équipe de relais

Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle, et éventuellement les deux relais

Quelques séries de remplaçants pourront être organisées (sur des épreuves de 100m uniquement) pour les nageurs n'ayant participé à aucune épreuve du programme

Modalité d'engagements

Les départements devront envoyer leurs engagements sur extraNat.fr entre le vendredi 28 mai et le samedi 12 juin 2010. La publication des start-list sur le site fédéral Internet interviendra le jeudi 17 juin 2010.

Organisation

Chaque département se voit attribuer au début de la réunion une ligne d'eau suivant le classement de la saison précédente. Pour la saison 2008–2009 :

Ligne 1	Val d'Oise	Ligne 5	Essonne
Ligne 2	Seine et Marne	Ligne 6	Paris
Ligne 3	Val de Marne	Ligne 7	Hauts de Seine
Ligne 4	Yvelines	Ligne 8	Seine Saint Denis

Classement

Il s'effectue par addition des points obtenus sur l'ensemble des épreuves, à la table de cotation FFN. Le relais 10x50 Nage Libre sera coté sur la table du 400 Nage Libre.

Les points des relais ne sont pas doublés.

Les ex æquo seront départagés par le nombre de points obtenus au relais 4x50 4 Nages.

Un classement national sera publié. Le département classé premier sera récompensé par la FFN.

Récompenses

Les 3 premières équipes filles et garçons recevront une coupe et des médailles.

Le département 1er au classement général (filles + garçons) recevra une coupe.

Officiels

Chaque département devra fournir 4 officiels dont un « A »

Meetings régionaux de classement			LE#
	Qualificatif aux championnats de France Minimes et Cadets. **Référence nationale**		50m
	26 et 27 juin 2010		Organisation régionale en 2 zones Zone 1 : LE1 Zone 2 : LE2
	Minimes Cadets Juniors Seniors	Nageurs qualifiés lors des compétitions reconnues par le CIF comprises entre le 16 septembre 2009 et le 13 juin 2010.	
	Envoi des engagements : 15 juin 2010 **Parution de la Start-List : 24 juin 2010**		

Date de la compétition

Du samedi 26 au dimanche 27 juin 2010

Lieux

Organisation régionale en 2 zones.

Equipement

Bassin de 50 mètres. Chronométrage automatique.

Catégories d'âge concernées

Minimes, Cadets, Juniors, Seniors.

Règlement sportif

Les séries seront nagées toutes catégories confondues pour toutes les épreuves. Si le nombre de nageurs engagés sur une épreuve est inférieur à 8, le système des séries et des finales sera maintenu (décision fédérale).

Finales A et B par catégorie : Minimes, Cadets, Juniors/Seniors, pour toutes les épreuves à l'exception des 400m 4 Nages, 800 et 1500m Nage Libre. Pour ces trois épreuves, le classement se fera aux temps par catégorie d'âge à l'issue des séries.

La commission de Natation se laisse le droit de limiter le nombre de séries aux 800 et 1500m Nage Libre (en équilibrant au mieux les catégories d'âge).

Organisation

En raison du grand nombre d'engagements pour cette compétition, et afin de permettre aux nageurs franciliens de bénéficier des meilleures conditions possibles pour tenter des qualifications au niveau supérieur, deux lieux d'organisation sont possibles.

Quatre départements seront répartis sur chaque lieu, en fonction de la mise à disposition des piscines.

Modalité de qualification

Sont qualifiés les nageurs ayant réalisé un temps tous bassins de la grille lors des compétitions reconnues par le CIF comprises entre le 16 septembre 2009 et le 13 juin 2010.

Modalité d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs au C.I.F. pour le mardi 15 juin 2010 par mail à engagements@cif-natation.fr

Les nageurs ne pourront nager que 4 épreuves au maximum (hors les 800 et 1 500m Nage Libre) et pas plus de 2 épreuves par réunion. Pour chaque épreuve, ils doivent justifier d'une performance entrant dans la grille de temps qualificative propre à cette compétition réalisée lors d'une compétition reconnue par le CIF entre le 16 septembre 2009 et le 13 juin 2010.

Les temps d'engagements sont des temps tous bassins qui doivent obligatoirement tous entrer dans la grille en précisant le lieu et la date de réalisation.

Attention les temps hors limite ne seront pas retenus. Il en sera de même pour toutes les performances non renseignées (non accompagnées de la date et du lieu de réalisation).

La liste des engagements non retenus et la Start-List paraîtront sur le site du CIF le 24 juin 2010.

Programme

1ère réunion SAMEDI Matin - Séries -	2ème réunion SAMEDI Après-midi -Finales A et B par catégorie-
200 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs	200 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 1 500 Nage Libre Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs
3ème réunion DIMANCHE Matin -Séries -	**4ème réunion DIMANCHE Après-midi -Finales A et B par catégorie-**
200 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 400 4 Nages Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 50 Dos Messieurs et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs 400 Nage Libre Dames et Messieurs	200 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 800 Nage Libre Dames 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 50 Dos Messieurs et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs

Récompenses

Les 3 premiers de chaque épreuve recevront une récompense comme suit : Minimes, Cadets, Juniors/Seniors ensemble.

Un classement élite mixte sera effectué pour cette compétition (voir le chapitre des dispositions générales).

Officiels

Les clubs devront fournir un officiel à partir de 5 nageurs engagés et ce pour chaque réunion de la compétition.

Grille des temps de qualification

Meeting Régional Eté de Classement							
Hommes		Seniors	Juniors	Cadets 2	Cadets 1	Minimes 2	Minimes 1
50	NL	26"80	27"08	27"85	28"16	29"16	30"10
100	NL	58"96	59"58	1'01"26	1'01"97	1'04"16	1'06"22
200	NL	2'09"89	2'11"26	2'14"97	2'16"51	2'21"36	2'25"88
400	NL	4'36"81	4'39"71	4'47"62	4'50"90	5'01"24	5'10"87
800	NL	9'34"43	9'40"47	10'00"26	10'07"16	10'25"12	10'56"18
1500	NL	18'15"63	18'27"15	18'58"43	19'11"45	19'52"32	20'30"46
50	DOS	31"40	31"74	32"80	33"18	34"15	35"46
100	DOS	1'06"69	1'07"40	1'09"29	1'10"09	1'12"58	1'14"89
200	DOS	2'24"68	2'26"20	2'30"16	2'32"05	2'37"45	2'42"48
50	BRA	33"84	34"19	35"35	35"75	36"80	38"20
100	BRA	1'13"76	1'14"54	1'17"08	1'17"96	1'20"27	1'22"84
200	BRA	2'39"03	2'40"70	2'46"18	2'48"09	2'53"07	2'58"60
50	PAP	29"02	29"32	30"32	30"66	31"57	32"76
100	PAP	1'04"11	1'04"79	1'07"00	1'07"76	1'09"77	1'12"00
200	PAP	2'23"20	2'24"70	2'28"79	2'30"50	2'35"84	2'40"83
200	4N	2'26"63	2'28"18	2'32"36	2'35"10	2'39"57	2'44"68
400	4N	5'10"03	5'13"30	5'23"98	5'27"70	5'37"39	5'48"18

Meeting Régional Eté de Classement							
Dames		Seniors	Juniors	Cadets 2	Cadets 1	Minimes 2	Minimes 1
50	NL	30"96	31"63	31"80	31"99	32"53	33"29
100	NL	1'06"78	1'08"22	1'08"61	1'08"99	1'10"17	1'11"82
200	NL	2'23"76	2'26"89	2'27"71	2'28"53	2'31"08	2'34"62
400	NL	5'02"19	5'07"11	5'10"57	5'12"32	5'15"89	5'25"17
800	NL	10'21"98	10'32"11	10'39"22	10'42"83	10'50"21	11'09"29
1500	NL	19'41"31	20'07"13	20'07"27	20'14"05	20'41"97	21'03"75
50	DOS	35"68	36"44	36"65	36"86	37"49	38"37
100	DOS	1'15"42	1'16"66	1'17"09	1'17"51	1'19"29	1'20"68
200	DOS	2'40"19	2'43"81	2'44"73	2'45"65	2'49"47	2'52"43
50	BRA	38"77	39"61	39"84	40"05	40"75	41"70
100	BRA	1'24"21	1'25"58	1'26"05	1'26"54	1'28"53	1'30"09
200	BRA	3'01"92	3'04"89	3'05"92	3'06"97	3'11"27	3'14"62
50	PAP	33"01	33"73	33"92	34"11	34"70	35"51
100	PAP	1'12"98	1'14"17	1'14"58	1'15"00	1'16"73	1'18"07
200	PAP	2'40"04	2'42"66	2'43"57	2'44"49	2'48"26	2'51"22
200	4N	2'43"86	2'46"52	2'47"46	2'48"39	2'52"26	2'55"28
400	4N	5'45"88	5'51"52	5'53"49	5'55"47	6'03"64	6'12"20

Règlement Sportif

Maîtres

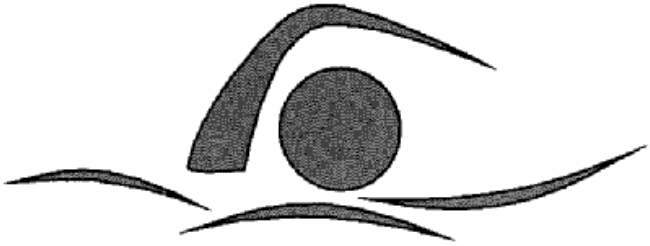

Interclubs open des Maîtres d'Ile de France		LM1
	13 décembre 2009	25m
	Envoi des engagements : 27 novembre 2009	

Date de la compétition

Dimanche 13 décembre 2009

Equipement

Bassin de 25 mètres

Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées

Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.
Les nageurs représentent leur club.
Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.
Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
Pour cette épreuve, un club ne pourra pas engager plus de 3 équipes.
Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et un ou deux relais (la participation au 10x50 m nage libre est obligatoire).
Télécharger le fichier Excel pour composer vos équipes et calculer vos points (non disponible à ce jour)

Épreuves

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 100m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages
- Relais 10 x 50 m nage libre.

Programme

12h00 : Accueil des équipes et début de modification des équipes
12h30 : Ouverture des portes
13h15 : Fin de modification des équipes
13h50 : Evacuation du bassin
14h00 : 1er départ

- 4 x 50 m 4 Nages
- 400 m Nage Libre
- 100 m Papillon
- 50 m Dos
- 100 m Brasse
- 50 m Nage Libre

**** Pause de 15 minutes ****

- 50 m Papillon
- 100 m Dos
- 50 m Brasse
- 100 m Nage Libre
- 200 m 4 Nages

**** Pause de 15 minutes ****

- 10 x 50 m Nage Libre

Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves

Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de majoration moyen calculé à partir des records mondiaux de la catégorie d'âge (50 et 100 m dans chaque spécialité) comparés au record du monde de la catégorie CI (bassin de 25 m) à la date du 31 mai de la saison précédente.

Les points des épreuves individuelles et des relais seront plafonnés à 1500 points

Calcul de points :

- ***Epreuves individuelles :***

Les points des individuels seront calculés ainsi : le temps réalisé par le compétiteur est divisé par le coefficient déterminé en fonction de l'épreuve, de son âge et de son sexe dans la table individuelle validée par la FFN (cf. annexe). Ce temps "corrigé" est alors converti en points selon la table de cotation FFN.
Ces coefficients ne sont pas appliqués aux dames pour leur participation aux relais ; il y a une correction apportée pour pouvoir intégrer des dames à des relais hommes.
Pour les messieurs, les coefficients appliqués restent les mêmes que pour les épreuves individuelles.

- ***Relais :***

Pour chaque relais, il est calculé un coefficient qui est la moyenne des coefficients des relayeurs participants à ce relais.

4 x 50 4 m nages :

Le temps du relais est divisé par le coefficient moyen des relayeurs.
Ce temps corrigé est converti en nombre de points selon la table de cotation FFN du 4x50 m 4N messieurs.

Pour être cohérent en termes de coefficients, il est impératif de respecter l'ordre du relais pour le choix des nageurs composant <u>CE RELAIS</u>, c'est-à-dire que :

le premier nom saisi DOIT ÊTRE celui de le (la) nageur(se) de dos ;
le deuxième nom, celui de le (la) nageur(se) de brasse ;
le troisième nom, celui de le (la) nageur(se) de papillon ;
le quatrième nom, celui de le (la) nageur(se) de nage libre.

10x50 m nage libre :

Le temps du relais est ramené à celui de 4 nageurs (division par 10 et multiplication par 4) et divisé par le coefficient moyen des relayeurs.
Ce temps corrigé est converti en nombre de points selon la table de cotation FFN du 4x50 m NL messieurs.

Récompenses

Il n'y a pas de récompense individuelle.

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées

Formalité d'engagement

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard le 27 novembre 2009 au format PCE et au format Excel (téléchargeable sur le site régional ou fédéral) par courrier électronique (engagements@cif-natation.fr) Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier devant être envoyé simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 100 euros par équipe. (Remise de 50 euros si participation)

LES COEFFICIENTS DE VIEILLISSEMENT DAMES

Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,000	1,011	1,027	1,048	1,075	1,110	1,155	1,211	1,281	1,368	1,476	1,612	1,783	2,000	2,278	2,638
100 NL	1,000	1,013	1,030	1,054	1,086	1,127	1,179	1,244	1,327	1,431	1,563	1,730	1,944	2,222	2,585	3,070
200 NL	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,198	1,268	1,356	1,466	1,604	1,779	2,003	2,291	2,667	3,167
400 NL	1,000	1,017	1,040	1,069	1,107	1,154	1,214	1,288	1,381	1,496	1,641	1,824	2,056	2,356	2,746	3,263
800 NL	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,200	1,272	1,362	1,477	1,621	1,805	2,041	2,348	2,753	3,296
1500 NL	1,000	1,018	1,043	1,073	1,112	1,160	1,220	1,295	1,386	1,499	1,640	1,817	2,039	2,322	2,687	3,164
50 Dos	1,000	1,017	1,038	1,065	1,099	1,141	1,192	1,255	1,331	1,424	1,538	1,679	1,852	2,068	2,338	2,682
100 Dos	1,000	1,018	1,041	1,071	1,110	1,158	1,217	1,291	1,383	1,498	1,641	1,820	2,048	2,339	2,716	3,212
200 Dos	1,000	1,023	1,052	1,087	1,130	1,183	1,246	1,324	1,417	1,531	1,670	1,840	2,052	2,315	2,646	3,068
50 Brasse	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
100 Brasse	1,000	1,013	1,031	1,056	1,088	1,129	1,181	1,247	1,329	1,433	1,563	1,728	1,938	2,208	2,562	3,030
200 Brasse	1,000	1,009	1,024	1,045	1,074	1,114	1,166	1,233	1,321	1,434	1,581	1,773	2,027	2,366	2,828	3,472
50 Papillon	1,000	1,013	1,033	1,062	1,103	1,158	1,231	1,328	1,456	1,626	1,855	2,166	2,599	3,215	4,117	5,489
100 Papillon	1,000	1,016	1,038	1,070	1,113	1,169	1,242	1,338	1,463	1,627	1,843	2,132	2,525	3,071	3,849	4,992
200 Papillon	1,000	1,024	1,056	1,096	1,148	1,212	1,293	1,395	1,523	1,685	1,891	2,158	2,506	2,967	3,590	4,449
100 4 Nages	1,000	1,009	1,024	1,046	1,077	1,120	1,177	1,252	1,350	1,478	1,647	1,872	2,176	2,592	3,176	4,017
200 4 Nages	1,000	1,012	1,030	1,056	1,091	1,138	1,200	1,280	1,384	1,518	1,694	1,926	2,236	2,658	3,244	4,078
400 4 Nages	1,000	1,013	1,032	1,060	1,097	1,146	1,211	1,295	1,404	1,545	1,731	1,977	2,308	2,760	3,392	4,299
50 NL- Relais	1,146	1,163	1,186	1,218	1,254	1,303	1,365	1,442	1,538	1,656	1,804	1,991	2,229	2,530	2,922	3,434
100 NL- Relais	1,140	1,160	1,185	1,221	1,267	1,325	1,398	1,488	1,603	1,747	1,929	2,161	2,461	2,853	3,368	4,065
50 Dos - Relais	1,151	1,166	1,186	1,215	1,253	1,302	1,365	1,445	1,544	1,670	1,829	2,035	2,295	2,633	3,075	3,666
50 Brasse - Relais	1,161	1,178	1,197	1,226	1,267	1,317	1,382	1,465	1,571	1,705	1,875	2,095	2,378	2,750	3,244	3,916
50 Papillon - Relais	1,148	1,175	1,212	1,262	1,334	1,427	1,551	1,718	1,938	2,237	2,652	3,324	4,079	5,340	7,299	10,498

LES COEFFICIENTS DE VIEILLISSEMENT MESSIEURS

Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,000	1,007	1,019	1,034	1,056	1,084	1,120	1,166	1,223	1,295	1,384	1,496	1,635	1,812	2,036	2,323
100 NL	1,000	1,008	1,020	1,037	1,061	1,092	1,133	1,185	1,252	1,336	1,443	1,578	1,750	1,972	2,261	2,642
200 NL	1,000	1,009	1,022	1,042	1,068	1,104	1,149	1,208	1,283	1,379	1,501	1,657	1,858	2,120	2,466	2,931
400 NL	1,000	1,009	1,023	1,043	1,070	1,106	1,153	1,213	1,290	1,389	1,514	1,675	1,884	2,156	2,518	3,005
800 NL	1,000	1,007	1,019	1,037	1,062	1,096	1,142	1,201	1,278	1,377	1,505	1,671	1,887	2,175	2,561	3,090
1500 NL	1,000	1,005	1,014	1,030	1,053	1,085	1,129	1,187	1,263	1,363	1,493	1,663	1,890	2,193	2,608	3,187
50 Dos	1,000	1,021	1,046	1,075	1,110	1,151	1,199	1,255	1,321	1,398	1,489	1,595	1,721	1,870	2,047	2,259
100 Dos	1,000	1,021	1,047	1,078	1,115	1,159	1,212	1,275	1,350	1,439	1,545	1,672	1,824	2,009	2,233	2,508
200 Dos	1,000	1,019	1,043	1,072	1,109	1,153	1,207	1,273	1,352	1,448	1,564	1,707	1,882	2,098	2,367	2,706
50 Brasse	1,000	1,012	1,029	1,050	1,077	1,110	1,152	1,203	1,265	1,341	1,433	1,546	1,684	1,855	2,067	2,333
100 Brasse	1,000	1,015	1,035	1,061	1,092	1,131	1,178	1,235	1,305	1,390	1,493	1,619	1,773	1,963	2,199	2,496
200 Brasse	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,123	1,171	1,232	1,307	1,401	1,518	1,665	1,849	2,084	2,385	2,776
50 Papillon	1,000	1,003	1,011	1,026	1,047	1,079	1,122	1,179	1,256	1,357	1,490	1,666	1,902	2,223	2,667	3,296
100 Papillon	1,000	1,008	1,023	1,046	1,079	1,124	1,184	1,265	1,373	1,515	1,706	1,963	2,318	2,815	3,533	4,601
200 Papillon	1,000	1,016	1,040	1,071	1,113	1,167	1,238	1,328	1,444	1,593	1,788	2,044	2,385	2,848	3,490	4,402
100 4 Nages	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,127	1,177	1,239	1,317	1,413	1,534	1,684	1,875	2,117	2,428	2,834
200 4 Nages	1,000	1,014	1,033	1,058	1,092	1,135	1,189	1,258	1,345	1,454	1,592	1,767	1,992	2,284	2,667	3,180
400 4 Nages	1,000	1,019	1,044	1,075	1,115	1,163	1,223	1,296	1,387	1,498	1,635	1,806	2,020	2,291	2,636	3,084

Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France		160
16 et 17 janvier 2010		25m
Envoi des engagements : avant le 5 janvier 2010		

Date de la compétition

16 et 17 janvier 2010

Equipement

Bassin de 25 mètres

Catégories d'âges

Epreuves individuelles

C1	25 à 29 ans	1985 / 1981
C2	30 à 34 ans	1980 / 1976
C3	35 à 39 ans	1975 / 1971
C4	40 à 44 ans	1970 / 1966
C5	45 à 49 ans	1965 / 1961
C6	50 à 54 ans	1960 / 1956
C7	55 à 59 ans	1955 / 1951
C8	60 à 64 ans	1950 / 1946

C9	65 à 69 ans	1945 / 1941
C10	70 à 74 ans	1940 / 1936
C11	75 à 79 ans	1935 / 1931
C12	80 à 84 ans	1930 / 1926
C13	85 à 89 ans	1925 / 1921
C14	90 à 94 ans	1920 / 1916
C15	95 à 99 ans	1915 / 1911
C 16	100 ans et après	avant 1911

Epreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 4 épreuves individuelles et aux relais. Eventuellement en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Programme

1ère réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30	2ème réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30
200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 100 Dos Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	400 Nage Libre Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Dos Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 200 Dos Messieurs et Dames 50 Nage Libre Messieurs et Dames 100 Brasse Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

Modalités d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs par mail à engagements@cif-natation.fr pour le mardi 5 janvier 2010.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Une start-list paraîtra sur le site du CIF 5 jours avant la compétition.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise, les forfaits non déclarés avant le mardi 12 janvier 17h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au C.I.F.

Droits d'engagements

Individuel	16 €	remise de 50% = 8 €
Relais	24 €	remise de 50% = 12 €

Engagements au bord du bassin

Le jour de la compétition, ils seront acceptés dans la mesure des places disponibles suite aux forfaits, et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme**.

Ils devront présenter leur licence en cours et s'acquitter du droit d'engagement d'un montant de 35 euros (chèque ou espèce). Un reçu de paiement sera remis

Récompenses

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France		170
	22 et 23 mai 2010	50m
	Envoi des engagements : avant le 11 mai 2010	

Date de la compétition

22 et 23 mai 2010

Equipement

Bassin de 50 mètres

Catégories d'âges

Epreuves individuelles

C1	25 à 29 ans	1985 / 1981
C2	30 à 34 ans	1980 / 1976
C3	35 à 39 ans	1975 / 1971
C4	40 à 44 ans	1970 / 1966
C5	45 à 49 ans	1965 / 1961
C6	50 à 54 ans	1960 / 1956
C7	55 à 59 ans	1955 / 1951
C8	60 à 64 ans	1950 / 1946

C9	65 à 69 ans	1945 / 1941
C10	70 à 74 ans	1940 / 1936
C11	75 à 79 ans	1935 / 1931
C12	80 à 84 ans	1930 / 1926
C13	85 à 89 ans	1925 / 1921
C14	90 à 94 ans	1920 / 1916
C15	95 et après	1915 et avant
C 16	100 ans et après	avant 1911

Epreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

Règlement sportif

Conformément aux règlements de la F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Eventuellement, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine, le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Programme

1ère réunion SAMEDI Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30	2ème réunion DIMANCHE Ouverture portes : 8h30 – 1er départ : 9h30
400 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs Pause de 30 minutes 50 Dos Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 4x50 4 Nages Dames et Messieurs et mixte	100 Nage Libre Messieurs et Dames 200 4 Nages Messieurs et Dames 50 Brasse Messieurs et Dames 4x50 Nage Libre Messieurs et Dames et mixte Pause de 30 minutes 400 4 Nages Messieurs et Dames 50 Papillon Messieurs et Dames 200 Brasse Messieurs et Dames 100 Dos Messieurs et Dames 10x50 Nage Libre Mixte toutes catégories

NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

Modalités d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs au CIF pour le mardi 11 mai 2010 par mail à engagements@cif-natation.fr

Aucun engagement ne sera accepté après cette date. Une start-list paraîtra sur le site du CIF 5 jours avant la compétition.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise ; les forfaits non déclarés avant le mardi 18 mai 17h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits resteront acquis au C.I.F.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France.

Droits d'engagements

Individuel	16 €	remise de 50% = 8 €
Relais	24 €	remise de 50% = 12 €

Les engagements au bord du bassin, le jour de la compétition, seront acceptés dans la mesure des places disponibles, et **réservés aux nageurs ne figurant pas sur le programme**. Le droit d'engagement, d'un montant de 35 €, sera réglé impérativement sur place par chèque à l'ordre du C.I.F. Un reçu de paiement sera remis.

Récompenses

Classement individuel :	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
Classement relais :	Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.
Pour le 10x50 Nage Libre Mixte	Une médaille aux trois premiers relais.

Règlement Sportif

Eau Libre

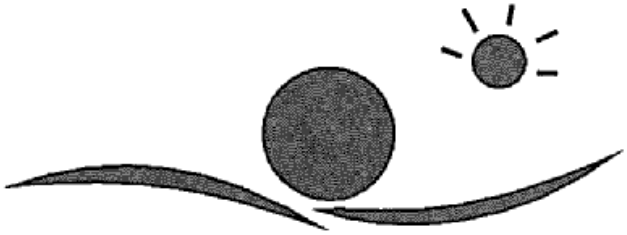

Dispositions particulières du règlement Eau Libre du CIF

- La demande d'inscription, obligatoirement signée par l'intéressé et le Président du club, est établie sur le modèle de l'imprimé joint.
- Les numéros de licence et du club sont indispensables.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de :
  - Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
  - Limiter le nombre de concurrents,
  - Modifier le tracé, les horaires des courses,
  - Refuser toute inscription non conforme,
  - Supprimer ou interrompre la course si des situations imprévues indépendantes de la volonté du comité d'organisation l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.
  - S'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.
- Le juge arbitre applique les règlements FINA.
- Le comité régional organisateur ne peut être tenu responsable de toute indisposition ou malaise pendant ou après la course, ou autres indispositions ultérieures prétextant la nature de la course.
- Le droit à l'image :
- Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.

- Classement mixte « eau libre » des clubs d'Ile de France
  - Championnats d'Ile de France 5 Km indoor : date et lieu à définir
  - Etapes de la Coupe de France 1,5 Km et 3 Km à Torcy : 3 juillet 2010
  - Etapes de la Coupe de France 2,5 Km et 5 Km à Jablines : 4 juillet 2010

A l'issue de chacune de ces 5 épreuves, un classement général dames et un classement général messieurs seront effectués.

Tous les engagés marqueront les points de la table de cotation « eau libre » de la coupe de France sur un classement Ile de France :

- 1,5 Km :	1er 100pts	2ème : 80pts	3ème 70pts	4ème 60pts	5ème : 50pts, etc.
- 2,5 Km :	1er 150pts	2ème : 130pts	3ème 120pts	4ème 110pts	5ème : 100pts, etc.
- 3 Km :	1er 200pts	2ème : 170pts	3ème 150pts	4ème 140pts	5ème : 130pts, etc.
- 5 Km :	1er 250pts	2ème : 220pts	3ème 200pts	4ème 190pts	5ème : 180pts, etc.

Chaque nageur pourra additionner les points marqués sur le 5 Km indoor, sur le 1,5 Km ou sur le 3 Km à Torcy (voir règlement de la compétition et sur le 2,5 Km ou le 5 Km à Jablines (voir règlement de la compétition).

Un classement récapitulatif par club sera effectué sur ces 5 épreuves. Le club ayant marqué le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité, le vainqueur sera le club qui aura le plus grand nombre de nageurs classés, sur la totalité des épreuves.

Ce classement donnera lieu à l'attribution des prix comme suit :

1er club	500 €
2ème club	410 €
3ème club	325 €
4ème au 5ème club	245 €
6ème au 8ème club	165 €

Le classement général paraîtra au dernier bulletin du C.I.F. de la saison sportive.

Pour promouvoir ce classement, les 8 premiers clubs reçoivent un prix remis à l'Assemblée Générale annuelle du C.I.F. aux représentants des clubs présents. Les clubs absents ne recevront pas leur prix.

- Objectif envisagé à terme : afin de développer l'eau libre en Ile de France, ce classement prendra en compte le 5 Km indoor et les 4 étapes régionales.

Championnat d'Ile de France 5 kilomètres INDOOR		-
	Date à définir	50m
	Envoi des engagements : date à définir	

Lieu

Lieu à définir, bassin de 50m

Date

A définir

Règlement sportif

Ce championnat s'effectuera à deux nageurs par ligne,

Le CIF se réserve le droit de mettre en place des séries mixtes suivant le nombre de candidats.

Ce championnat est ouvert aux licencié(e)s benjamins et plus. Les poussins ne seront donc pas acceptés.

Seront établis :

Un classement dames et messieurs toutes catégories.

Un classement dames et messieurs par catégorie : Juniors/Seniors, Cadets, Minimes. Benjamins.

Récompenses

Une médaille sera attribuée aux trois premiers toutes catégories filles et garçons.

Une médaille sera attribuée aux trois premiers de chaque catégorie.

Classement mixte « eau libre » des clubs

Voir dispositions particulières « eau libre »

Etapes de la Coupe de France 1,5 Km et 3 Km			-
	3 juillet 2010		Eau Libre
	Envoi des engagements : 25 juin 2010		

Préambule

La natation en eau libre est devenue une discipline olympique avec le 10 kilomètres. Mais elle se développe depuis longtemps en Ile de France et ailleurs. Cet engouement pour le milieu naturel est encouragé par l'organisation de l'étape de Coupe de France d'Eau Libre à Torcy (Seine et marne).
Il convient toutefois de prévenir les éventuels novices que cette compétition est très accessible, mais peut présenter, comme pour toutes les compétitions en extérieur, quelques contraintes, notamment quand le climat est loin d'être au beau fixe.
Un niveau minimum de natation est donc indispensable pour profiter au maximum de cette activité extrêmement riche.
Quoiqu'il en soit, venez nombreux y participer !

Date de la compétition

Samedi 3 juillet 2010

Lieu

Base Régionale d'Ile de France de Torcy (Seine et Marne)

Règlement sportif

Application du règlement fédéral de la Coupe de France de l'Eau Libre.

Distances des étapes à parcourir : 1,5 Km et 3 Km

Départ : 9h30 pour le 1,5 Km et 10h30 pour le 3 Km

Réunions Techniques sur place : 9h00 pour le 1,5 Km et à 10h00 pour le 3 Km.

Catégories : Toutes Catégories

Une seule épreuve par nageur, le nageur s'engage pour l'une des deux épreuves, il sera classé dans l'épreuve pour laquelle il s'est engagé.

Pour les nageurs franciliens, ces deux épreuves tiendront lieu de Championnats Régionaux Ile de France.

Délai de fin de course pour les garçons : 30 minutes après l'arrivée du premier nageur.

Délai de fin de course pour les filles : 30 minutes après l'arrivée de la première nageuse.

Engagement

Pour le 25 juin 2010 dernier délai.

Droits d'engagement

11 € pour le 3 Km

6 € pour le 1,5 Km

Classement

Un classement Féminin Toutes Catégories et un classement Masculin Toutes Catégories pour le 1,5 Km et le 3 Km plus un classement par catégorie d'âge.

- RECOMPENSES du 1,5 Km

COUPE DE FRANCE

1er	150 €
2ème	100 €
3ème	75 €
4ème	50 €
5ème	35 €

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

- RECOMPENSES du 3 Km :

COUPE DE FRANCE

1er	300 €
2ème	150 €
3ème	100 €
4ème	75 €
5ème	50 €

Une coupe aux trois premiers toutes catégories

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

- RECOMPENSES du circuit TORCY –JABLINES :

Classement effectué à l'addition des points à la table de cotation « eau libre » sur une course de l'étape de « Torcy » et une course de l'étape de « Jablines ».
En cas d'égalité de points, les nageurs seront classés suivant leur classement sur la distance la plus longue nagée.

1er	750 €
2ème	500 €
3ème	300 €
4ème	150 €
5ème	100 €

Classement mixte « eau libre » des clubs

Voir dispositions particulières « eau libre »

Etapes de la Coupe de France 2,5 Km et 5 Km			-
	4 juillet 2010		Eau Libre
	Envoi des engagements : 25 juin 2010		

Préambule

La natation en eau libre est devenue une discipline olympique avec le 10 kilomètres. Mais elle se développe depuis longtemps en Ile de France et ailleurs. Cet engouement pour le milieu naturel est encouragé par l'organisation de l'étape de Coupe de France d'Eau Libre à Jablines.
Il convient toutefois de prévenir les éventuels novices que cette compétition est très accessible, mais peut présenter, comme pour toutes les compétitions en extérieur, quelques contraintes, notamment quand le climat est loin d'être au beau fixe.
Un niveau minimum de natation est donc indispensable pour profiter au maximum de cette activité extrêmement riche.
Quoiqu'il en soit, venez nombreux y participer !

Date de la compétition

Dimanche 4 juillet 2010

Lieu

Base Régionale d'Ile de France de Jablines-Annet (Seine et Marne)

Règlement sportif

Application du règlement fédéral de la Coupe de France de l'Eau Libre.

Distances des étapes à parcourir : 2,5 Km et 5 Km

Départ : 9h30 pour le 2,5 Kms et 10h45 pour le 5 Km

Réunions Techniques sur place : 9h00 pour le 2,5 Km et à 10h15 pour le 5 Km.

Catégories : Toutes Catégories

Une seule épreuve par nageur, le nageur s'engage pour l'une des deux épreuves, il sera classé dans l'étape pour laquelle il s'est engagé.

Pour les nageurs franciliens, ces deux épreuves tiendront lieu de Championnats Régionaux Ile de France.

Délai de fin de course pour les garçons : 30 minutes après l'arrivée du premier nageur.
Délai de fin de course pour les filles : 30 minutes après l'arrivée de la première nageuse.

Engagement

Pour le 25 juin 2010 dernier délai.

Droits d'engagement

11 € pour le 5 Km

6 € pour le 2,5 Km

Classement

Un classement Féminin Toutes Catégories et un classement Masculin Toutes Catégories pour le 5 Km et le 2,5 Km plus un classement par catégorie d'âge.

- RECOMPENSES du 2,5 Km

COUPE DE FRANCE

1er	150 €
2ème	100 €
3ème	75 €
4ème	50 €
5ème	35 €

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

- RECOMPENSES du 5 Km

COUPE DE FRANCE

1er	300 €
2ème	150 €
3ème	100 €
4ème	75 €
5ème	50 €

Une coupe aux trois premiers toutes catégories

CHAMPIONNAT REGIONAL

Une médaille aux trois premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

- RECOMPENSES du circuit TORCY –JABLINES :

Classement effectué à l'addition des points à la table de cotation « eau libre » sur une étape de « Torcy » et une étape de « Jablines »

1er	750 €
2ème	500 €
3ème	300 €
4ème	150 €
5ème	100 €

Classement mixte « eau libre » des clubs

Voir dispositions particulières « eau libre »

Annexes

Codes informatiques

Lors des engagements à une compétition, vous devez nécessairement indiquer le code informatique de la compétition, se trouvant ci-dessous :

Programme Natation Sportive :	
Compétitions	**Codes(*)**
Coupe Ile de France Minimes, Cadets et Juniors	110
Championnat d'Ile de France d'hiver	LQ1
Interclubs Toutes Catégories	
■ R1	LD1
■ R2	LD2
■ Poules Régionales Géographiques	LD3 à LD?
Coupe Intercatégories (P/B/M/C/J/S)	120 (Poule Régionale) 121 à 12? (Poules Géographiques)
Natathlon 1ère étape	CD 75 : LG1 CD 77 : LG2 CD 78 : LG3 CD 91 : LG4 CD 92 : LG5 CD 93 : LG6 CD 94 : LG7 CD 95 : LG8
Natathlon 2ème étape	CD 75 : LH1 CD 77 : LH2 CD 78 : LH3 CD 91 : LH4 CD 92 : LH5 CD 93 : LH6 CD 94 : LH7 CD 95 : LH8
Natathlon 3ème étape	CD 75 : LJ1 CD 77 : LJ2 CD 78 : LJ3 CD 91 : LJ4 CD 92 : LJ5 CD 93 : LJ6 CD 94 : LJ7 CD 95 : LJ8
Championnat Interrégional	1B0
Finales du Natathlon	
■ Finale Régionale du Natathlon	140
■ Finales Départementales	CD 75 : 141 CD 77 : 142 CD 78 : 143 CD 91 : 144 CD 92 : 145 CD 93 : 146 CD 94 : 147 CD 95 : 148
Coupe Interclubs 11 – 13 ans (Coupe du Développement)	
■ Poule Régionale	LP1
■ Poules Départementales	CD 75 : LP2 CD 77 : LP3 CD 78 : LP4 CD 91 : LP5 CD 92 : LP6 CD 93 : LP7 CD 94 : LP8 CD 95 : LP9
Coupe des Départements Alex-Jany	1A0
Meetings régionaux de classement	Zone 1 : LE1, Zone 2 : LE2
Programme Régional des Maîtres:	
Championnat Open Hiver d'Ile de France	160
Interclubs Open d'Ile de France	LM1
Championnat Open Eté d'Ile de France	170

* La gestion informatique peut être modifiée si le Comité Régional utilise la gestion des engagements par extranat

Grille Nationale

MESSIEURS	N1	JN	CN	MN
50 NL	00:23.73	00:24.27	00:25.17	00:26.22
100 NL	00:52.24	00:53.42	00:55.40	00:57.73
200 NL	01:54.09	01:56.66	02:00.99	02:06.07
400 NL	04:05.45	04:10.97	04:20.29	04:31.22
800 NL	08:30.71	08:42.20	09:01.58	09:24.33
1500 NL	16:10.47	16:32.31	17:09.14	17:52.35
50 Dos	00:27.72	00:28.34	00:29.39	00:30.63
100 Dos	00:58.96	01:00.29	01:02.53	01:06.38
200 Dos	02:09.61	02:12.52	02:17.44	02:24.20
50 Bra	00:29.97	00:30.65	00:31.79	00:33.12
100 Bra	01:05.35	01:06.82	01:09.30	01:13.41
200 Bra	02:23.13	02:26.24	02:31.59	02:38.28
50 Pap	00:25.58	00:26.15	00:27.13	00:28.26
100 Pap	00:56.64	00:57.91	01:00.06	01:03.81
200 Pap	02:07.28	02:10.14	02:14.97	02:22.54
200 4N	02:10.60	02:13.53	02:18.49	02:24.31
400 4N	04:35.71	04:41.91	04:52.38	05:08.58

DAMES	N1	JN	CN	MN
50 NL	00:27.53	00:28.14	00:28.76	00:29.44
100 NL	00:59.16	01:00.50	01:01.82	01:03.28
200 NL	02:08.25	02:11.13	02:14.01	02:17.16
400 NL	04:30.29	04:36.37	04:42.43	04:49.08
800 NL	09:13.24	09:25.68	09:38.10	09:51.70
1500 NL	17:35.52	17:59.26	18:22.94	18:48.89
50 Dos	00:31.15	00:31.85	00:32.55	00:33.32
100 Dos	01:06.55	01:08.05	01:09.54	01:12.54
200 Dos	02:22.51	02:25.72	02:28.92	02:35.02
50 Bra	00:34.35	00:35.12	00:35.89	00:36.73
100 Bra	01:14.90	01:16.59	01:18.27	01:20.98
200 Bra	02:40.87	02:44.49	02:48.10	02:54.96
50 Pap	00:28.73	00:29.37	00:30.02	00:30.73
100 Pap	01:04.17	01:05.61	01:07.05	01:10.18
200 Pap	02:22.13	02:25.33	02:30.82	02:33.92
200 4N	02:25.28	02:28.55	02:31.81	02:35.38
400 4N	05:02.37	05:09.17	05:19.94	05:32.64

Grille interrégionale

MESSIEURS	SI	JI	CI	MI
50 NL	00:24.57	00:25.41	00:26.02	00:27.22
100 NL	00:54.08	00:55.93	00:57.28	00:59.91
200 NL	01:58.11	02:02.15	02:05.10	02:10.84
400 NL	04:14.09	04:22.80	04:29.14	04:41.48
800 NL	08:48.69	09:06.80	09:19.99	09:45.68
1500 NL	16:44.63	17:19.05	17:44.12	18:32.93
50 Dos	00:28.69	00:29.68	00:30.39	00:31.79
100 Dos	01:01.04	01:03.13	01:04.65	01:08.84
200 Dos	02:14.17	02:18.77	02:22.11	02:29.33
50 Bra	00:31.03	00:32.09	00:32.87	00:34.37
100 Bra	01:07.65	01:09.96	01:11.65	01:16.13
200 Bra	02:28.32	02:33.12	02:36.72	02:44.14
50 Pap	00:26.48	00:27.39	00:28.05	00:29.33
100 Pap	00:58.63	01:00.64	01:02.11	01:06.18
200 Pap	02:11.76	02:16.27	02:19.56	02:27.80
200 4N	02:15.19	02:19.83	02:23.20	02:29.77
400 4N	04:45.42	04:55.19	05:02.32	05:20.00

DAMES	SI	JI	CI	MI
50 NL	00:28.58	00:29.82	00:30.02	00:30.52
100 NL	01:01.44	01:04.10	01:04.52	01:05.59
200 NL	02:13.17	02:18.95	02:19.86	02:22.18
400 NL	04:40.67	04:52.83	04:54.75	04:59.65
800 NL	09:34.49	09:59.39	10:03.31	10:13.35
1500 NL	18:16.07	19:03.57	19:11.05	19:30.19
50 Dos	00:32.35	00:33.75	00:33.97	00:34.54
100 Dos	01:09.11	01:12.10	01:12.57	01:15.21
200 Dos	02:27.99	02:34.40	02:35.41	02:40.73
50 Bra	00:35.67	00:37.21	00:37.46	00:38.08
100 Bra	01:17.78	01:21.15	01:21.68	01:23.97
200 Bra	02:47.05	02:54.29	02:55.43	03:01.41
50 Pap	00:29.83	00:31.13	00:31.33	00:31.85
100 Pap	01:06.63	01:09.52	01:09.97	01:12.77
200 Pap	02:27.59	02:33.99	02:34.99	02:39.59
200 4N	02:30.86	02:37.40	02:38.43	02:41.07
400 4N	05:13.99	05:27.60	05:38.76	05:44.90

Grille régionale

MESSIEURS	SR	JR	CR	MR
50 NL	00:26.40	00:26.66	00:27.47	00:28.70
100 NL	00:58.11	00:58.70	01:00.47	01:03.17
200 NL	02:06.91	02:08.19	02:12.05	02:17.96
400 NL	04:33.03	04:35.79	04:44.09	04:56.80
800 NL	09:28.09	09:33.84	09:51.10	10:17.55
1500 NL	17:59.50	18:10.42	18:43.23	19:33.49
50 Dos	00:30.83	00:31.14	00:32.08	00:33.51
100 Dos	01:05.59	01:06.25	01:08.24	01:12.58
200 Dos	02:24.17	02:25.63	02:30.01	02:37.45
50 Bra	00:33.34	00:33.68	00:34.69	00:36.24
100 Bra	01:12.69	01:13.42	01:15.63	01:20.27
200 Bra	02:39.03	02:40.70	02:46.18	02:53.07
50 Pap	00:28.45	00:28.74	00:29.61	00:30.32
100 Pap	01:03.00	01:03.64	01:05.56	01:09.77
200 Pap	02:21.58	02:23.01	02:27.31	02:35.84
200 4N	02:25.27	02:26.74	02:31.15	02:37.92
400 4N	05:06.69	05:09.79	05:19.11	05:37.39

DAMES	SR	JR	CR	MR
50 NL	00:30.58	00:31.17	00:31.35	00:32.16
100 NL	01:05.74	01:07.00	01:07.39	01:09.12
200 NL	02:22.50	02:25.24	02:26.07	02:29.82
400 NL	05:00.32	05:06.10	05:07.84	05:15.76
800 NL	10:14.71	10:26.54	10:30.11	10:46.31
1500 NL	19:32.79	19:55.37	20:02.18	20:33.08
50 Dos	00:34.61	00:35.28	00:35.48	00:36.39
100 Dos	01:13.95	01:15.37	01:15.80	01:19.29
200 Dos	02:38.35	02:41.40	02:42.32	02:49.47
50 Bra	00:38.16	00:38.90	00:39.12	00:40.12
100 Bra	01:23.22	01:24.82	01:25.31	01:28.53
200 Bra	02:58.75	03:02.19	03:03.22	03:11.27
50 Pap	00:31.92	00:32.53	00:32.72	00:33.56
100 Pap	01:11.30	01:12.67	01:13.08	01:16.73
200 Pap	02:37.92	02:40.96	02:41.88	02:48.26
200 4N	02:41.42	02:44.53	02:45.47	02:49.72
400 4N	05:35.97	05:42.44	05:53.49	06:03.64

- Grille départementale (bassin de 50 m)

MESSIEURS	SD	JD	CD	MD
50 NL	00:27.92	00:28.52	00:29.70	00:31.06
100 NL	01:01.46	01:02.79	01:05.38	01:08.38
200 NL	02:14.22	02:17.13	02:22.79	02:29.33
400 NL	04:48.77	04:55.01	05:07.20	05:21.27
800 NL	10:00.84	10:13.84	10:39.19	11:08.47
1500 NL	19:01.73	19:26.44	20:14.61	21:10.25
50 Dos	00:32.61	00:33.31	00:34.69	00:36.28
100 Dos	01:09.37	01:10.87	01:13.80	01:18.55
200 Dos	02:32.48	02:35.78	02:42.21	02:50.41
50 Bra	00:35.26	00:36.03	00:37.51	00:39.23
100 Bra	01:16.88	01:18.54	01:21.79	01:26.88
200 Bra	02:48.39	02:52.05	02:59.87	03:07.32
50 Pap	00:30.09	00:30.74	00:32.01	00:33.48
100 Pap	01:06.64	01:08.08	01:10.89	01:15.52
200 Pap	02:29.74	02:32.98	02:39.30	02:48.67
200 4N	02:33.64	02:36.97	02:43.45	02:50.94
400 4N	05:24.37	05:31.38	05:45.07	06:05.18

DAMES	SD	JD	CD	MD
50 NL	00:32.38	00:33.00	00:33.90	00:34.71
100 NL	01:09.61	01:10.94	01:12.86	01:14.61
200 NL	02:30.88	02:33.77	02:37.94	02:41.72
400 NL	05:17.98	05:24.08	05:32.87	05:40.84
800 NL	10:50.87	11:03.35	11:21.33	11:37.65
1500 NL	20:41.78	21:05.61	21:39.90	22:11.04
50 Dos	00:36.65	00:37.35	00:38.36	00:39.28
100 Dos	01:18.30	01:19.80	01:21.96	01:25.34
200 Dos	02:47.66	02:50.88	02:55.51	03:02.38
50 Bra	00:40.41	00:41.18	00:42.30	00:43.31
100 Bra	01:28.12	01:29.81	01:32.24	01:35.27
200 Bra	03:09.26	03:12.89	03:18.12	03:25.84
50 Pap	00:33.80	00:34.45	00:35.38	00:36.23
100 Pap	01:15.49	01:16.94	01:19.02	01:22.56
200 Pap	02:47.21	02:50.42	02:55.04	03:01.08
200 4N	02:50.92	02:54.20	02:58.92	03:03.21
400 4N	05:55.73	06:02.55	06:22.60	06:33.59

■ Grille départementale (bassin de 25 m)

MESSIEURS	SD	JD	CD	MD
50 NL	00:27.22	00:27.82	00:29.00	00:30.36
100 NL	00:59.86	01:01.19	01:03.78	01:06.78
200 NL	02:10.82	02:13.73	02:19.39	02:25.93
400 NL	04:41.27	04:47.51	04:59.70	05:13.77
800 NL	09:44.84	09:57.84	10:23.19	10:52.47
1500 NL	18:31.73	18:56.44	19:44.61	20:40.25
50 Dos	00:32.01	00:32.71	00:34.09	00:35.68
100 Dos	01:07.87	01:09.37	01:12.30	01:17.05
200 Dos	02:29.28	02:32.58	02:39.01	02:47.21
50 Bra	00:34.46	00:35.23	00:36.71	00:38.43
100 Bra	01:14.88	01:16.54	01:19.79	01:24.88
200 Bra	02:43.39	02:47.05	02:54.87	03:02.32
50 Pap	00:29.49	00:30.14	00:31.41	00:32.88
100 Pap	01:05.34	01:06.78	01:09.59	01:14.22
200 Pap	02:26.84	02:30.08	02:36.40	02:45.77
200 4N	02:30.14	02:33.47	02:39.95	02:47.44
400 4N	05:16.37	05:23.38	05:37.07	05:57.18

DAMES	SD	JD	CD	MD
50 NL	00:31.68	00:32.30	00:33.20	00:34.01
100 NL	01:08.01	01:09.34	01:11.26	01:13.01
200 NL	02:27.48	02:30.37	02:34.54	02:38.32
400 NL	05:10.48	05:16.58	05:25.37	05:33.34
800 NL	10:34.87	10:47.35	11:05.33	11:21.65
1500 NL	20:11.78	20:35.61	21:09.90	21:41.04
50 Dos	00:36.05	00:36.75	00:37.76	00:38.68
100 Dos	01:16.80	01:18.30	01:20.46	01:23.84
200 Dos	02:44.46	02:47.68	02:52.31	02:59.18
50 Bra	00:39.61	00:40.38	00:41.50	00:42.51
100 Bra	01:26.12	01:27.81	01:30.24	01:33.27
200 Bra	03:04.26	03:07.89	03:13.12	03:20.84
50 Pap	00:33.20	00:33.85	00:34.78	00:35.63
100 Pap	01:14.19	01:15.64	01:17.72	01:21.26
200 Pap	02:44.31	02:47.52	02:52.14	02:58.18
200 4N	02:47.42	02:50.70	02:55.42	02:59.71
400 4N	05:47.73	05:54.55	06:14.60	06:25.59

BORDEREAU D'ENGAGEMENT aux CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES 14 et 15 NOVEMBRE 2009

Nom du Club : ..... N° du club : .....

Poule R1	
Dames	**Messieurs**
Equipe 1 : oui ☐ non ☐	Equipe 1 : oui ☐ non ☐
Equipe 2 : oui ☐ non ☐	Equipe 2 : oui ☐ non ☐
Se référer aux équipes qualifiées indiquées page 36 du règlement CIF	
Poule R2	
Dames	**Messieurs**
Equipe 1 : oui ☐ non ☐	Equipe 1 : oui ☐ non ☐
Equipe 2 : oui ☐ non ☐	Equipe 2 : oui ☐ non ☐
Se référer aux équipes qualifiées indiquées page 36 du règlement CIF	
Poules Régionales Géographiques	
Dames	**Messieurs**
Nombre d'équipes ☐	Nombre d'équipes ☐

BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 23 octobre 2009

Rappel :
Toute équipe engagée le 23 octobre 2009 et non confirmée le 2 novembre 2009 sera considérée comme forfait

MESSIEURS

BORDEREAU D'ENGAGEMENT
CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES
14 et 15 novembre 2009

Nom du Club :..... N° du club :.....

Epreuves individuelles

1ère réunion					2ème réunion				
EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points	EPREUVE	NOM Prénom	N° licence	Temps d'engagement	Points
100 D					400 NL				
1500 NL					200 D				
100 B					50 NL				
100 NL					200 B				
100 P					200 NL				
200 4N					200 P				
					400 4N				

Relais 10x100 Nage Libre			Relais 4x100 4 Nages		
-	-	X 2	-		X 2
-	-		-		
-	-		-		
-	-		-		
-	-		Remplaçants - - -		
			- -		

TOTAL PREVISIONNEL :

Bordereau à adresser au CIF pour le 23 octobre 2009

DAMES

BORDEREAU D'ENGAGEMENT
CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES
14 et 15 novembre 2009

Nom du Club :..... N° du club :.....

Epreuves individuelles

1ère réunion					2ème réunion				
EPREUVE	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**	**Points**	**EPREUVE**	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**	**Points**
400 NL					**100 D**				
200 D					**800 NL**				
50 NL					**100 B**				
200 B					**100 NL**				
200 NL					**100 P**				
200 P					**200 4N**				
400 4N									

Relais 10x100 Nage Libre			Relais 4x100 4 Nages		
-	-		-		
-	-		-		
-	-	**X 2**	-		**X 2**
-	-		-		
-	-		**Remplaçants -** - -		
			- -		

TOTAL PREVISIONNEL :

Bordereau à adresser au CIF pour le 2 novembre 2009

GARÇONS

BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCATEGORIES
19 décembre 2009

Nom du Club :..... N° du club :.....

NOM Prénom	N° licence	50/100 Papillon*		*100 Dos*		100 4 Nages		100 Brasse		100 Nage Libre	
		Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points
Poussins											
-											
-											
-											
Benjamins											
-											
-											
-											
Minimes											
-											
-											
-											
Cadets											
-											
-											
-											
Juniors											
-											
-											
-											

Relais 15 X 50 M. Nage Libre	**1)**	**2)**	**3)**	**4)**	**5)**	**6)**	**7)**	**8)**	**9)**
Points x 2	**10)**	**11)**	**12)**	**13)**	**14)**	**15)**	**Temps**	**Points cotation 4 x 200m N.L.**	

*** 50 m Papillon : Poussin uniquement**
BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 19 novembre 2009.

TOTAL PREVISIONNEL :

FILLES

BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE INTERCATEGORIES
19 décembre 2009

Nom du Club :..... N° du club :.....

NOM Prénom	N° licence	50/100 Papillon*		*100 Dos*		100 4 Nages		100 Brasse		100 Nage Libre	
		Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points
Poussins											
-											
-											
-											
Benjamins											
-											
-											
-											
Minimes											
-											
-											
-											
Cadets											
-											
-											
-											
Juniors											
-											
-											
-											

Relais 15 X 50 M. Nage Libre	**1)**	**2)**	**3)**	**4)**	**5)**	**6)**	**7)**	**8)**	**9)**
Points x 2	**10)**	**11)**	**12)**	**13)**	**14)**	**15)**	**Temps**	**Points cotation 4 x 200m N.L.**	

*** 50 m Papillon : Poussin uniquement**
BORDEREAU A ADRESSER AU C.I.F. POUR LE 19 novembre 2009.

TOTAL PREVISIONNEL :

FILLES **BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE 12-13 ans DU DEVELOPPEMENT**
8 ou 9 mai 2010

Nom du Club : ..... N° du club : .....

Epreuves individuelles

1ère réunion				2ème réunion			
EPREUVE	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**	**EPREUVE**	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**
100 NL				**100 B**			
100 P				**100 D**			
4x50 NL							

Relais 4x50 Nage Libre (Composition de l'équipe)	
-	
-	
-	
-	
Remplaçant :	

Bordereau à adresser au CIF pour le 16 avril 2010

TOTAL PREVISIONNEL :

GARCONS BORDEREAU D'ENGAGEMENT COUPE 12-13 ans DU DEVELOPPEMENT
8 ou 9 mai 2010

Nom du Club : ..... N° du club : .....

Epreuves individuelles

1ère réunion				2ème réunion			
EPREUVE	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**	**EPREUVE**	**NOM Prénom**	**N° licence**	**Temps d'engagement**
100 B				**100 NL**			
100 D				**100 P**			
				4x50 NL			

Relais 4x50 Nage Libre (Composition de l'équipe)	
-	
-	
-	
-	
Remplaçant :	

Bordereau à adresser au CIF pour le 16 avril 2010

TOTAL PREVISIONNEL :

COMITE D'ILE DE FRANCE
163, BOULEVARD MORTIER
75020 PARIS

MESSIEURS

BORDEREAU D'ENGAGEMENT AUX EPREUVES INDIVIDUELLES (Clubs non Informatisés)

COMPETITION : ..... **LIEU :** .....**DATE :** .....

NOM du CLUB : ..... **N° du CLUB :** ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

N°Licence	NOM	PRENOM	DISTANCE ET NAGE	TEMPS D'ENGAGEMENT			DATE	LIEU	SERIE D'APPARTENANCE
				Minutes	Secondes	1/100èmes			

COMITE D'ILE DE FRANCE
163, BOULEVARD MORTIER
75020 PARIS

DAMES

BORDEREAU D'ENGAGEMENT AUX EPREUVES INDIVIDUELLES (Clubs non Informatisés)

COMPETITION : ..... **LIEU :** .....**DATE :** .....

NOM du CLUB : ..... **N° du CLUB :** ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

N°Licence	NOM	PRENOM	DISTANCE ET NAGE	TEMPS D'ENGAGEMENT			DATE	LIEU	SERIE D'APPARTENANCE
				Minutes	Secondes	1/100èmes			

COMITE D'ILE DE FRANCE
163, BOULEVARD MORTIER
75020 PARIS

RELAIS

BORDEREAU D'ENGAGEMENT DES RELAIS (Clubs non Informatisés)

COMPETITION : ..... **LIEU :** .....**DATE :** .....

NOM du CLUB : ..... **N° du CLUB :** ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

Messieurs ☐

Dames ☐

4x100 Nage Libre ☐

4x200 Nage Libre ☐

4x100 4 Nages ☐

AUTRES RELAIS : .....

N° Licence	NOM	PRENOM	TEMPS D'ENGAGEMENT	DATE	LIEU

TEMPS D'ENGAGEMENT	'	"	/100 ème